



CONVENTION COLLECTIVE DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE EXTRA HOSPITALIERS



RAPPORT DE BRANCHE 2020 Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers

Données 2019





Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Données économiques	6
Chapitre 1 : Positionnement de la profession	7
Chapitre 2 : Dénombrement de la profession	16
Partie 2. Données sociales	28
Chapitre 1 : Effectifs salariés	29
Chapitre 2 : Mouvements de personnel	52
Chapitre 3 : Rémunération	66
Chapitre 4 : Conditions de travail et divers	72
Synthèse	96



Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette nouvelle édition du rapport de branche des Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers propose un bilan de **l'année 2019** et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :

Un dénombrement de la profession

à partir des données disponibles (Insee, Acoss, DREES Cnamts et Cofrac) et des données d'enquêtes Xerfi

Un état des lieux de l'emploi, des conditions de travail, de la formation et des rémunérations

à partir des données Xerfi et de l'OPCO EP

Les résultats sont présentés selon quatre strates de tailles définies par l'effectif présent au 31 décembre 2019 :

1. Les laboratoires de **1 à 49 salariés**
2. Les laboratoires de **50 à 199 salariés**
3. Les laboratoires de **200 salariés et plus**

L'univers étudié est composé des **Laboratoires de biologie médicale (code NAF 86.90B) d'au moins un salarié.**



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

1- Phase préliminaire – *juin 2020*

- Recherches documentaires (sources existantes)
- Actualisation du questionnaire
- Test du questionnaire



2 - Réalisation des enquêtes - *de juin à novembre 2020*

- Routage mail des questionnaires par les syndicats
- Mise à jour du fichier des laboratoires
- Identification des contacts et de leurs adresses mails
- Relances téléphoniques et mails



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

3 - Constitution de la base de données - de juin à novembre 2020

- Constitution de la base de données :

1 020 sites (**69 laboratoires**) et **12 079** salariés

soit des taux de représentativité de **27 %** en nombre de sites

et de **28 %** en nombre de salariés

	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
Taux de représentativité salarié	10 %	12 %	53 %	28 %

Rappel 2018 : 1 166 sites (73 laboratoires) et 15 996 salariés (37 %)



4 - Traitement et Analyse – de septembre à novembre 2020

- Traitement statistique des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport de branche



Partie 1. Données économiques

Exercice 2019

Exploitation des sources :

- INSEE
- ACOSS
- Xerfi
- CNAMTS
- DREES
- COFRAC



Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.1 – Consommation de soins et de biens médicaux

Suite à 2 années de hausses modérées (+1,7 % en 2017 et +1,6 % en 2018), la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'accélère légèrement en 2019 (+2,1 %), pour atteindre ainsi 208 milliards d'euros. La consommation liée aux laboratoires de biologie médicale au sens de la DREES représente 4,525 milliards d'euros en 2019, soit 2,2 % de l'ensemble de la CSBM.

208 milliards d'euros

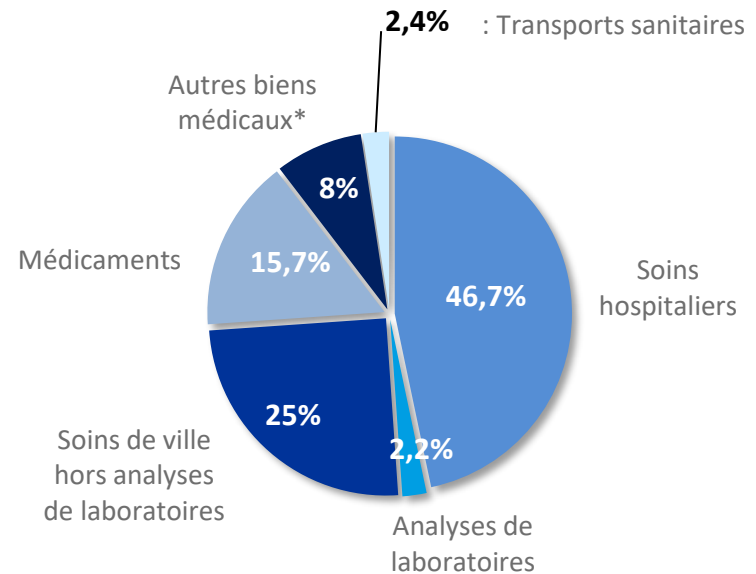
Consommation de soins et de biens médicaux en 2019



4,525 milliards d'euros

Consommation en laboratoires de biologie médicale 2019

Répartition de la consommation de soins et de biens médicaux



Source : DREES, Compte de la santé/ exploitation Xerfi I+C

* Optique, orthèses, prothèses, VHP, aliments, matériel et pansements

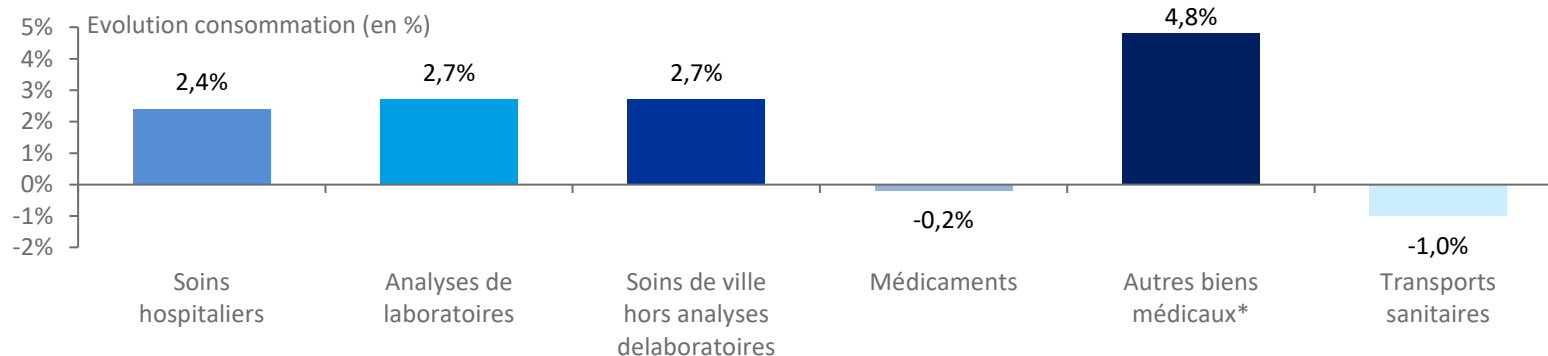
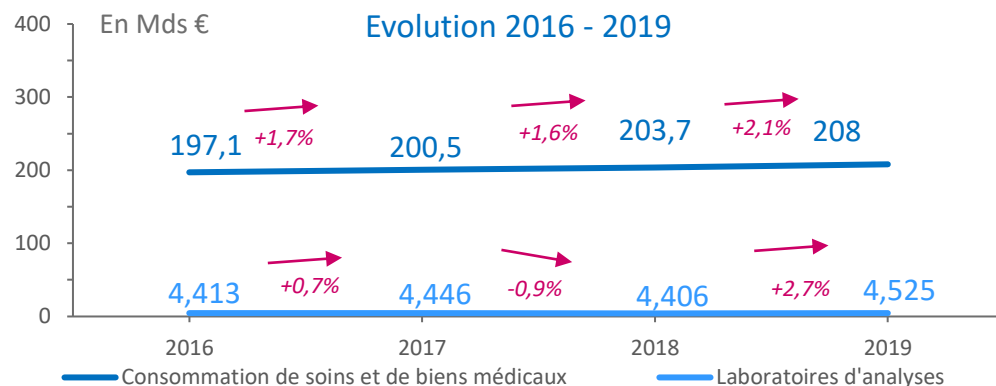


Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.1 – Consommation de soins et de biens médicaux

En 2019, la consommation liée aux laboratoires de biologie médicale (4,525 milliards d'euros) au sens de la DREES a progressé de 2,7 % à un an d'intervalle comme les soins de ville dans leur ensemble. Seuls les autres biens médicaux (+ 4,8 %) ont davantage progressé à un an d'intervalle.

Détail de l'évolution 2019/2018 de la consommation de soins et de biens médicaux



Source : DREES, Compte de la santé/ exploitation Xerfi I+C

* Optique, orthèses, prothèses, VHP, aliments, matériel et pansements



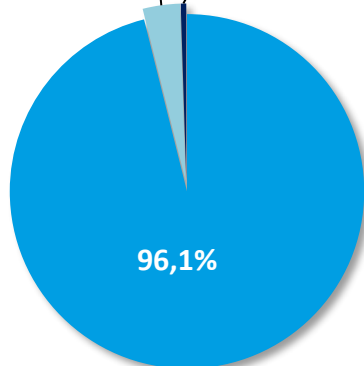
Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de soins en laboratoire de l'assurance maladie

Remboursements de soins
en laboratoire en 2019

Répartition du montant global des
remboursements de soins en laboratoire
selon les actes

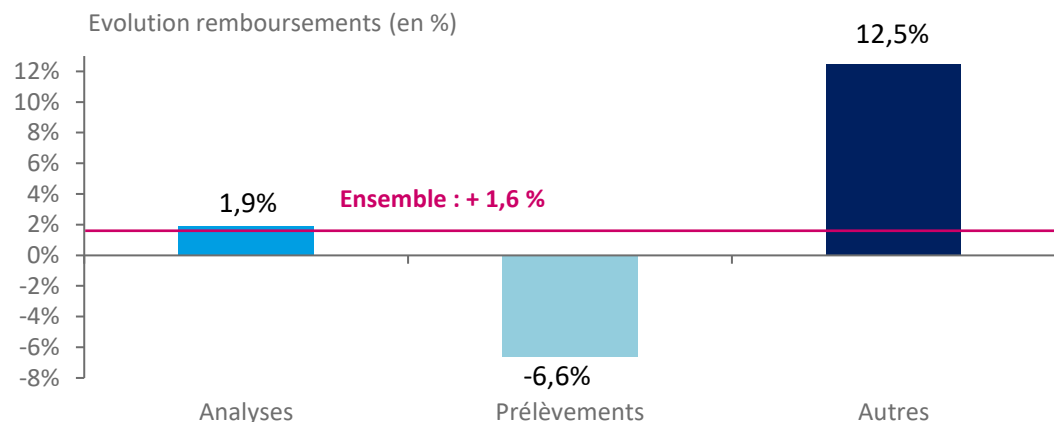
Prélèvements : 3,4%
0,5% : Autres



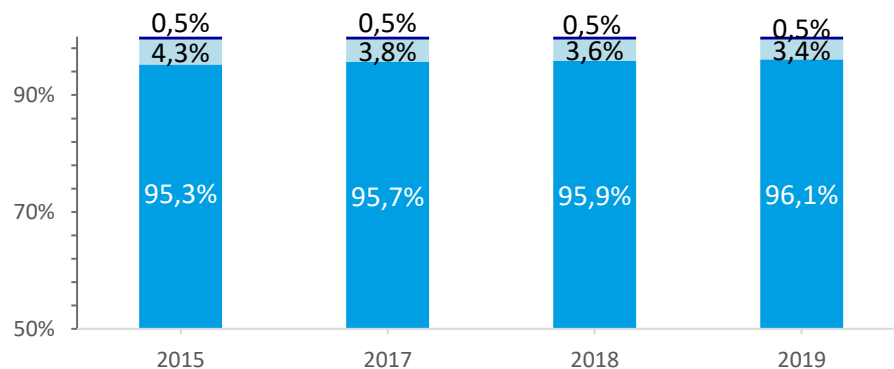
Analyses

+ 1,6 %
2019/2018

Détail de l'évolution 2019/2018 des remboursements
de soins en laboratoire selon les actes



Evolution 2015 - 2019





Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de l'assurance maladie

Top 10 des actes de biologie remboursés en 2019 (hors forfait)

		% du montant global remboursé	Evolution du montant 2019/2018	Evolution prix moyen 2019/2018	Evolution du classement à 1 an d'intervalle
1	HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	9 %	- 1 %	- 3,5 %	=
2	EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES (ECBU)	3,5 %	- 5 %	- 4 %	=
3	T.S.H. (SANG)	2,5 %	- 2,5 %	- 6 %	=
4	EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE (EAL)	2,5 %	- 2 %	- 4,5 %	=
5	SANG : IONOGRAMME (SODIUM + POTASSIUM + EVENTUELLEMENT CHLORE)	2,5 %	+ 5,5 %	0 %	=
6	FERRITINE	2,5 %	- 0,5 %	- 7 %	=
7	STATUT SEROLOGIQUE DEPISTAGE ET/OU DIAGNOSTIC D'UNE HEPATITE B – ANTIGENE HB5 – ANTICORPS ANTI-H	2,5 %	-	-	-
8	HBA1C (DOSAGE)	2 %	- 7 %	- 10,5 %	- 1 place
9	TRANSAMINASES (ALAT ET ASAT, TGP ET TGO)(SANG)	2 %	+ 5,5 %	+ 0,5 %	- 1 place
10	PEPTIDES NATRIURETIQUES (ANP, BNP, NT-PROBNP) (DOSAGE) (SANG)	2 %	+ 2,5 %	- 6 %	- 1 place
Total TOP 10		31 %	< - 0,5 %	- 4,5 %	



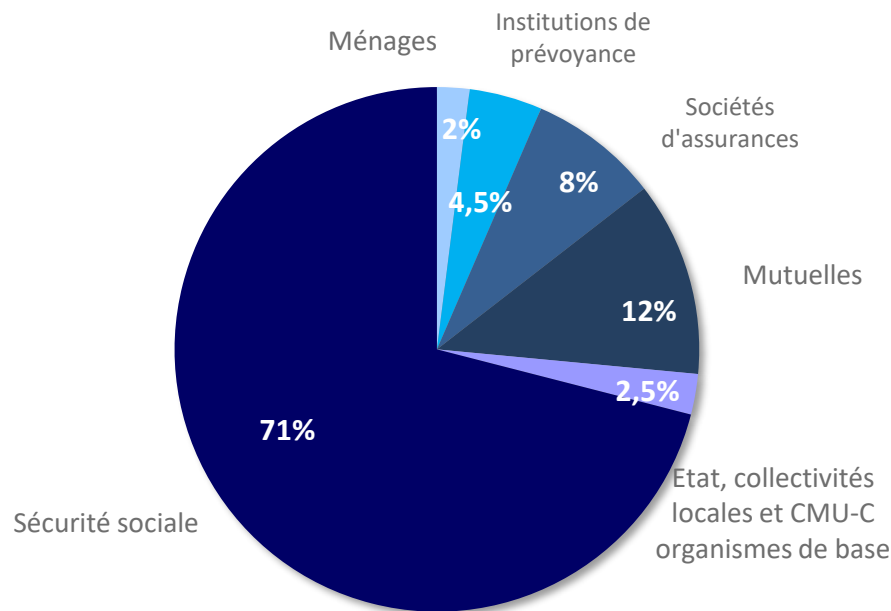
Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.3 – Les dépenses des laboratoires de biologie médicale par financeurs

En 2019, la Sécurité sociale reste l'acteur majeur du financement de la consommation en laboratoires de biologie médicale avec 71 % de la dépense prise en charge (contre 78 % pour l'ensemble de la consommation de soins et de biens médicaux) . Les organismes complémentaires (institutions de prévoyance, sociétés d'assurances et mutuelles) prennent en charge 24,5 % de la dépense en 2019 (contre 13,5 % pour l'ensemble de la CSBM). L'État et les organismes de base au titre de la CMU-C financent quant à eux 2,5 % de la consommation en laboratoires (contre 1,5 % pour l'ensemble de la CSBM).

Enfin, le reste à charge des ménages atteint 2 % contre 7 % pour l'ensemble de la CSBM.

Répartition de la consommation en laboratoires de biologie médicale par financeurs



Source : DREES, Compte de la santé/ exploitation Xerfi I+C



Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.4 – Chiffre d'affaires

5,55 milliards d'euros

Chiffre d'affaires en 2019

*dont activités privées des laboratoires hospitaliers,
instituts et centres anticancéreux, de dépistages...*



Source : Xerfi I+C

Code NAF : 8690B Laboratoires de biologie médicale

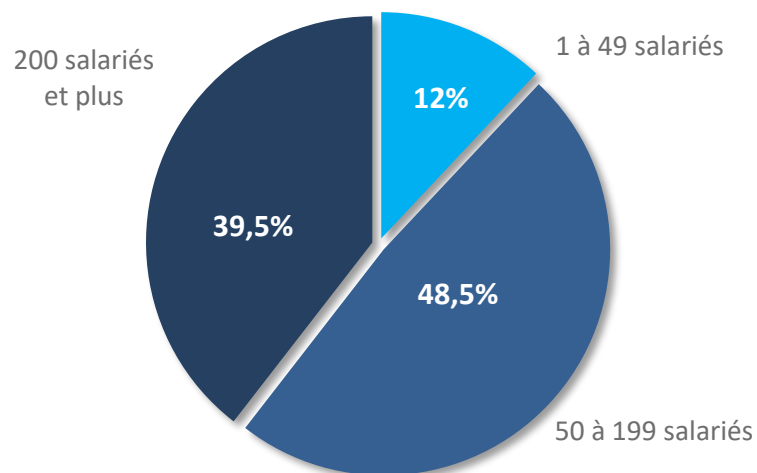


Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

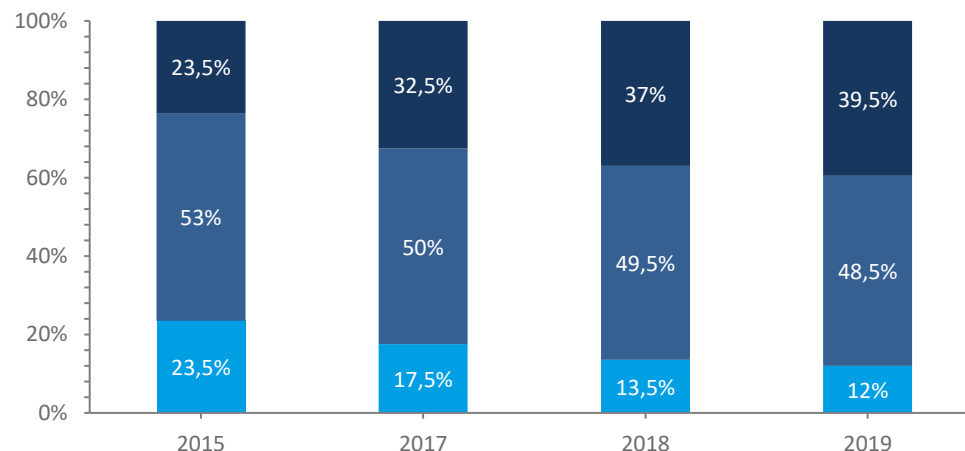
1.4 – Chiffre d'affaires

En 2019, les laboratoires (code NAF : 8690B Laboratoires de biologie médicale) ont généré 5,55 milliards d'euros, soit une progression de 3 % par rapport à l'année précédente. Les laboratoires de 50 à 199 salariés concentrent presque la moitié du chiffre d'affaires de la profession (48,5 %).

Répartition du chiffre d'affaires
selon la taille des laboratoires



Evolution 2015 - 2019



(source Xerfi I+C)

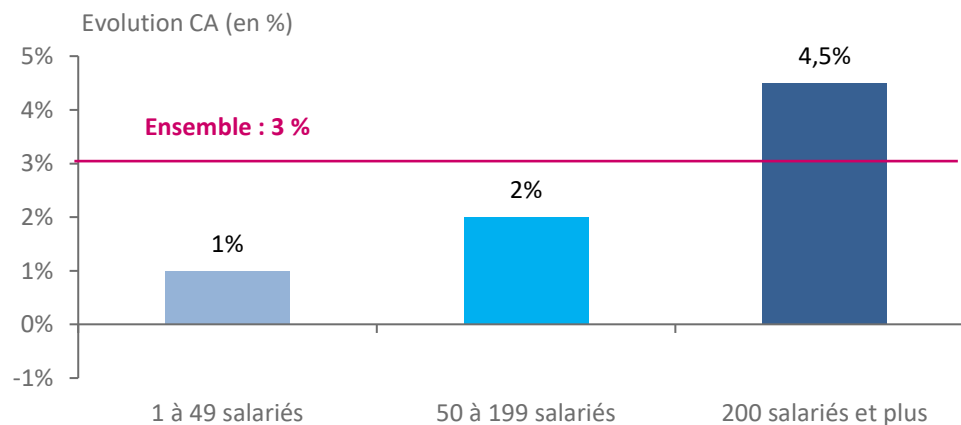


Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.4 – Chiffre d'affaires

Selon la taille des laboratoires, les évolutions de chiffre d'affaires en 2019 ont fluctué. En effet, les laboratoires de plus petites tailles enregistrent une croissance de 1 %, alors que les plus importants progressent de 4,5 % à un an d'intervalle.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2019/2018
selon la taille des laboratoires



(source Xerfi/I+C)

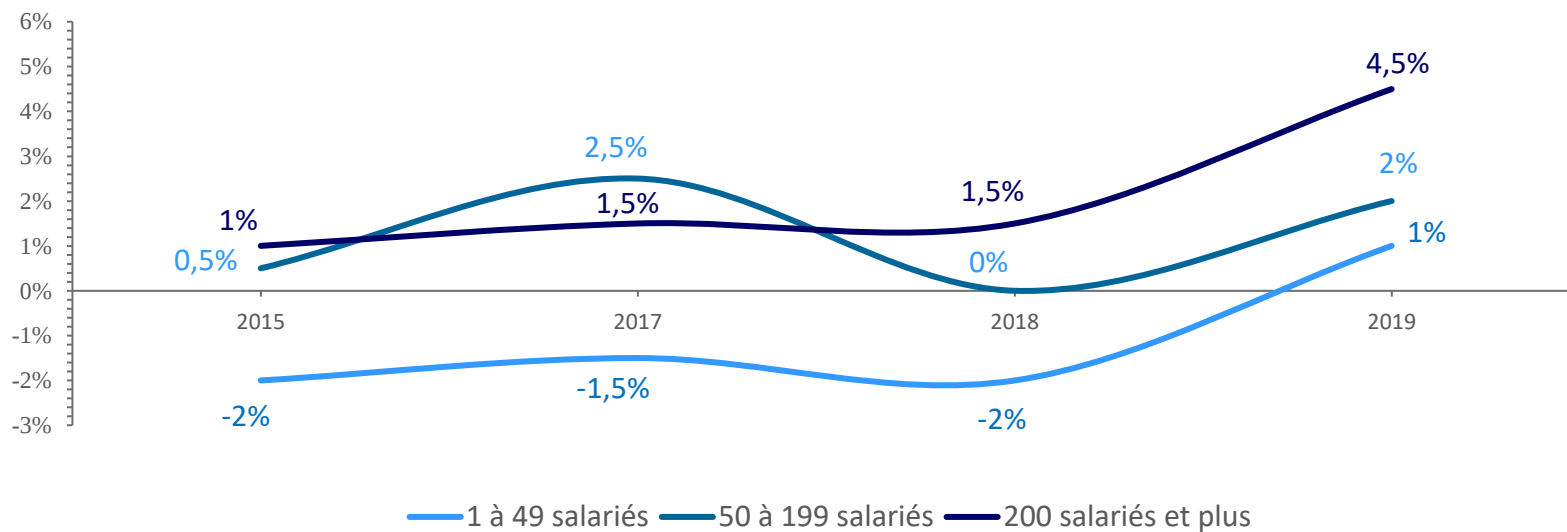


Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.4 – Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires selon la taille des laboratoires

Evolution 2015 - 2019



(source Xerfi I+C)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les laboratoires

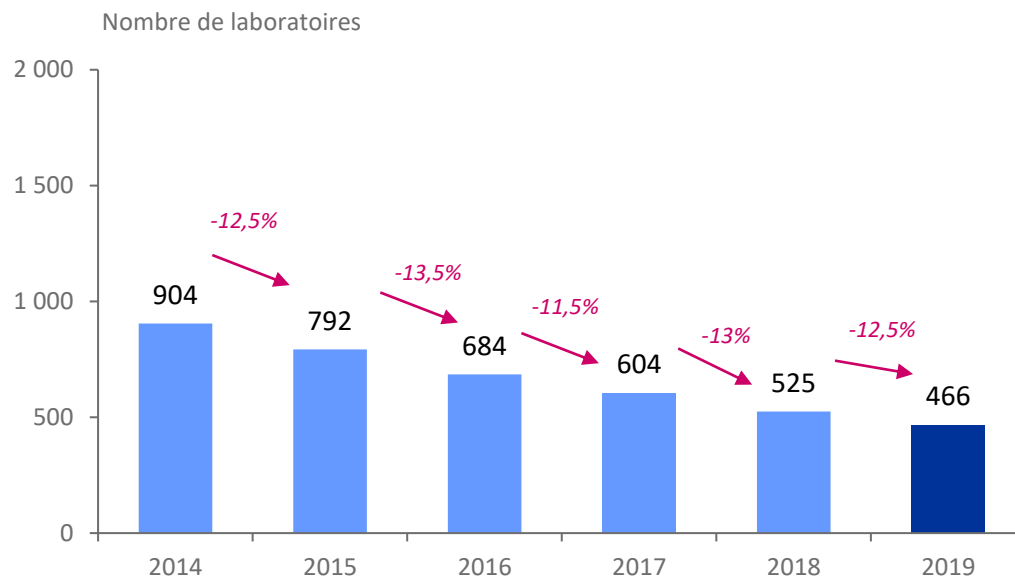
En 2019, la profession des Laboratoires de biologie médicale dénombre 466 **laboratoires** (source INSEE), soit une nouvelle contraction de **12,5 %** à un an d'intervalle. Depuis 2014, la baisse est de 48,5 %.

466 laboratoires employant
au moins un salarié

Nombre de laboratoires de la profession
en 2019

- 12,5 %
2019/2018

Évolution 2014-2019
Nombre de laboratoires employant au moins un salarié



(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires de biologie médicale)

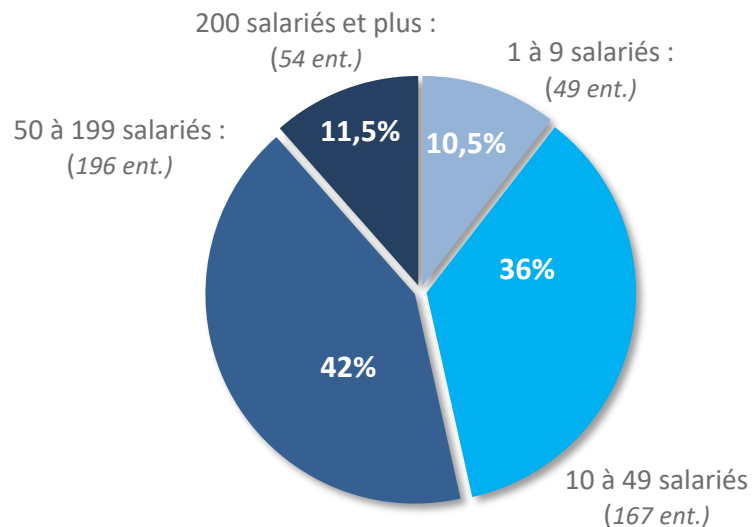


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les laboratoires

Alors que les laboratoires de 200 salariés et plus ne représentaient que 3 % des laboratoires en 2014, ils pèsent désormais 11,5 % des laboratoires de biologie médicale.

Répartition des laboratoires selon leur taille



Évolution 2014-2019 Répartition des laboratoires selon leur taille

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 à 9 salariés	23,5 %	20 %	16,5 %	12,5 %	12 %	10,5 %
10 à 49 salariés	46,5 %	46 %	45 %	43,5 %	37,5 %	36 %
50 à 199 salariés	27 %	30 %	33,5 %	37 %	41,5 %	42 %
200 salariés et plus	3 %	4 %	5 %	7 %	9 %	11,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires de biologie médicale)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites

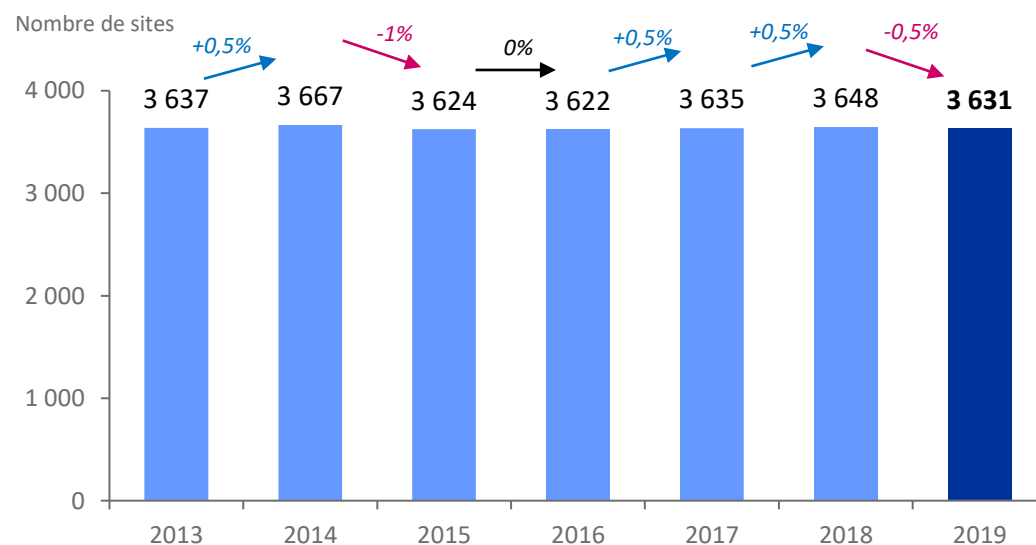
En 2019, le nombre de sites dans la profession est de 3 631. Ce nombre reste relativement stable par rapport à l'année 2018 (- 0,5 %) et globalement depuis 2013.

3 631 sites employant
au moins un salarié

Nombre de sites dans la profession
en 2019

- 0,5 %
2019/2018

Évolution 2013-2019
Nombre de sites employant au moins un salarié



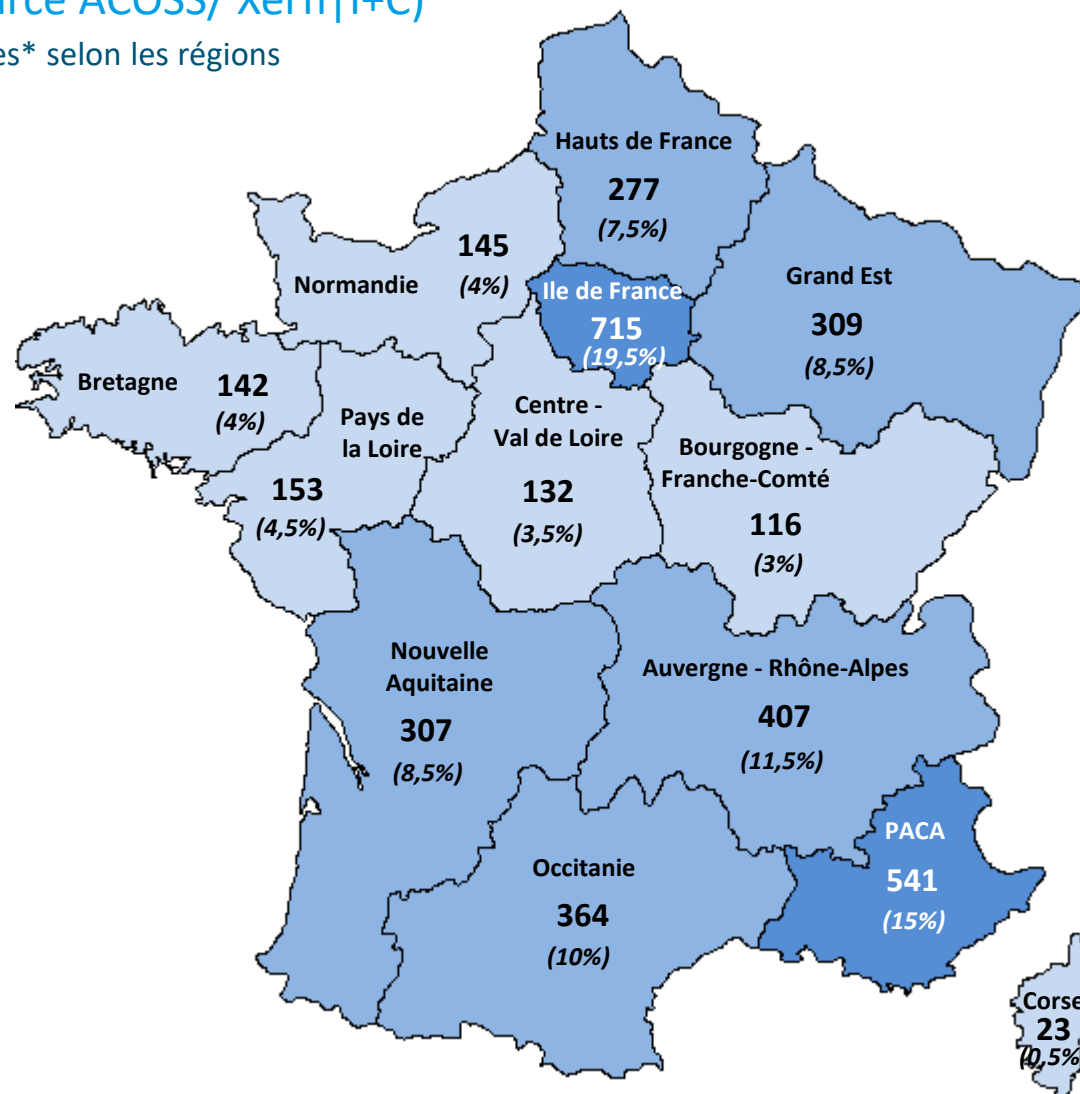
(source ACOSS; code NAF: 86.90B Laboratoires de biologie médicale)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites (source ACOSS/ Xerfi|I+C)

Répartition des sites* selon les régions



(source ACOSS/exploitation Xerfi|I+C ; code NAF: 86.90B Laboratoires de biologie médicale)

* parmi ceux employant au moins un salarié



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites

Comparaison de la répartition des sites* de la profession
à celle de la population française

	Répartition des sites de la profession		Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	11,5 %	(11,5%)	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	3 %	(3%)	4,5 %
Bretagne	4 %	(4%)	5 %
Centre Val de Loire	3,5 %	(3,5%)	4 %
Corse	0,5 %	(0,5%)	0,5 %
Grand Est	8,5 %	(8%)	8,5 %
Hauts de France	7,5 %	(7,5%)	9 %
Ile de France	19,5 %	(20,5%)	19 %
Normandie	4 %	(4%)	5 %
Nouvelle Aquitaine	8,5 %	(8,5%)	9 %
Occitanie	10 %	(10%)	9 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	15 %	(14,5%)	8 %
Pays de la Loire	4,5 %	(4,5%)	6 %
Ensemble	100 %	(100 %)	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié

Figurent entre parenthèses les données 2018



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.3 – Les accréditations Cofrac

L'Etat d'avancement de la démarche d'accréditation

	Accréditations effectives au 01/03/20
Nombre de LBM privés et « autres publics »	448

Source Cofrac



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

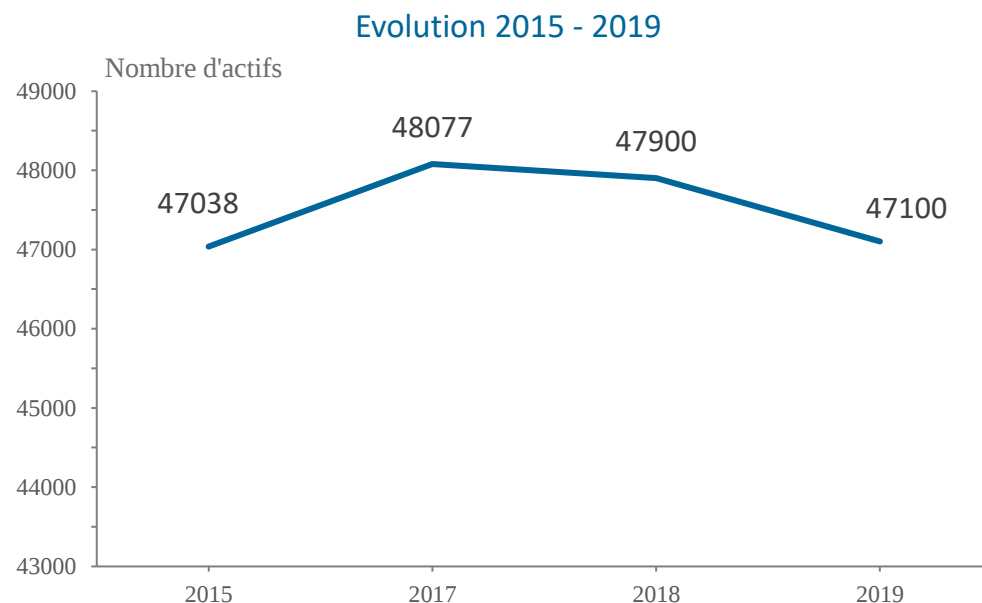
2.4 – Les actifs

En 2019, le nombre d'actifs est de 47 100, soit un léger fléchissement de 1,5 % sur un an, se rapprochant du niveau de 2015 (47 038 actifs).

47 100 actifs

Nombre d'actifs dans la profession
en 2019

- 1,5 %
2019/2018



(source Xerfi I+C / ACOSS)

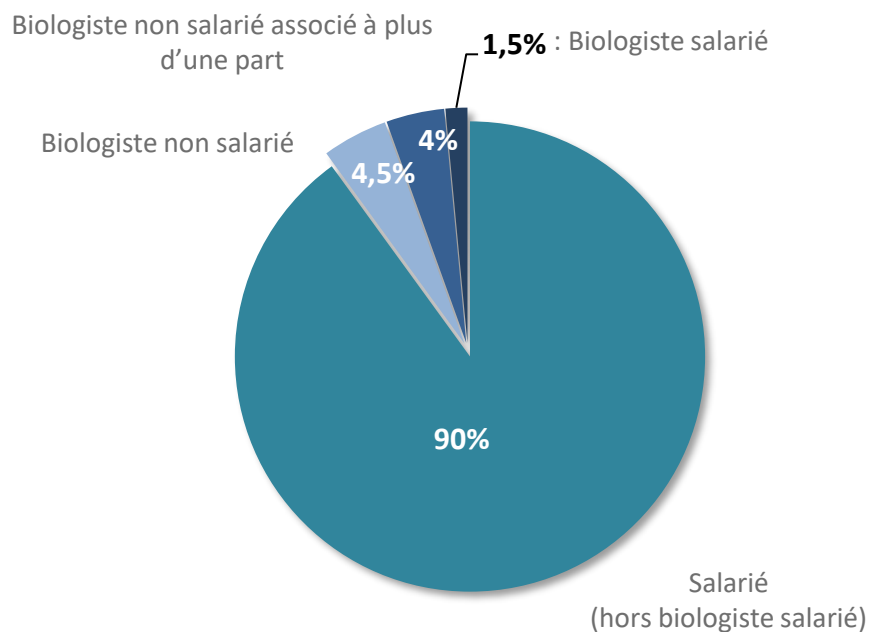


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

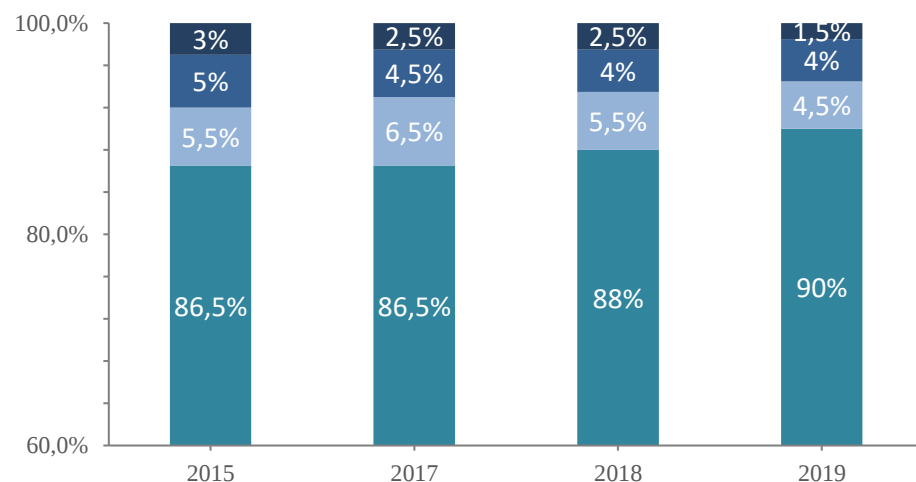
2.4 – Les actifs

En 2019, 9 actifs sur 10 sont salariés. Les biologistes représentent 10 % des actifs de la profession, soit 4,5 % des biologistes non salariés, 4 % des biologistes non salariés associés à plus d'une part et 1,5 % des biologistes salariés.

Répartition des actifs en 2019
selon leur statut



Evolution 2015 - 2019



(source Xerfi I+C / ACOSS)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

D'après l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS), la profession compte **43 118 salariés au 31 décembre 2019**, soit une **baisse de 1 % par rapport au 31 décembre 2018**. Depuis 2013, le nombre de salariés dans la profession a progressé d'un peu plus de 1300 salariés.

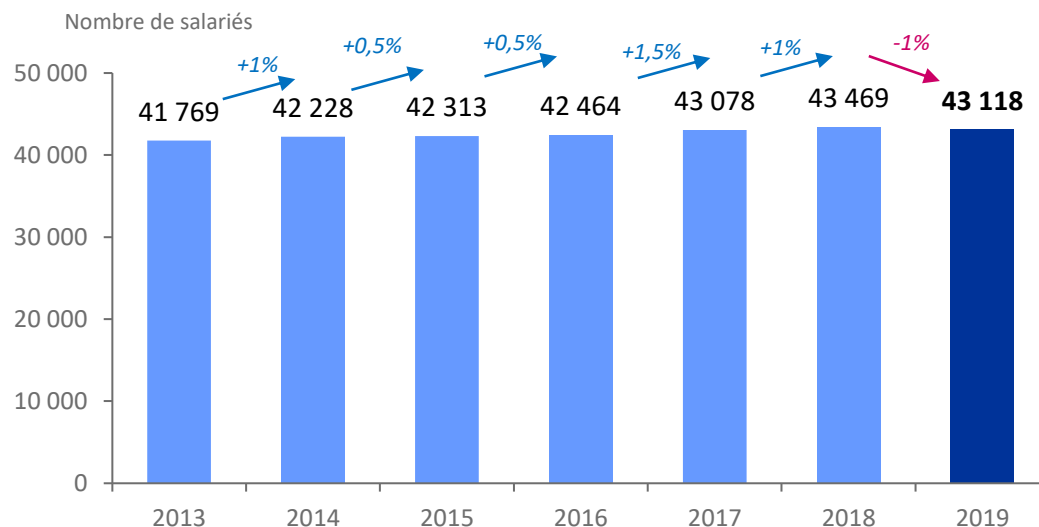
43 118

 salariés

Nombre de salariés dans la profession
en 2019



Evolution 2013 - 2019
Nombre de salariés



(source Xerfi I+C / ACOSS)

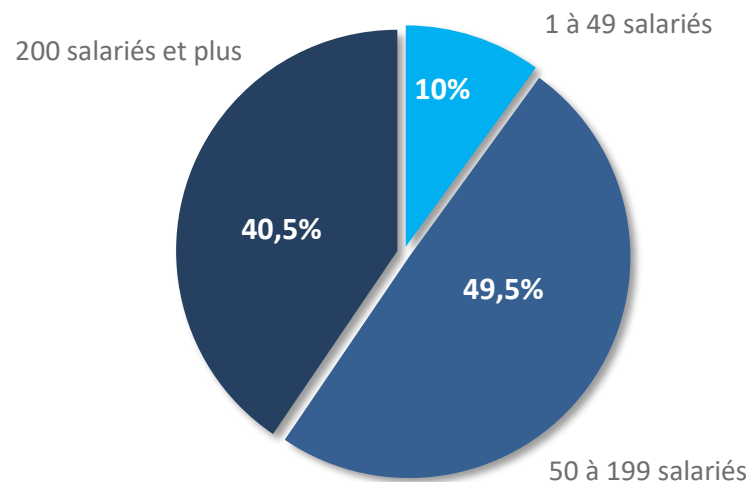


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

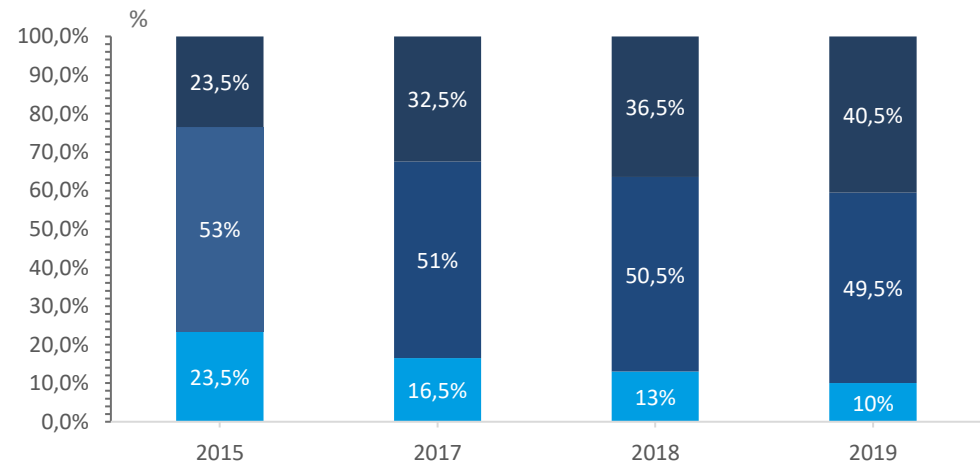
2.5 – Les salariés

En 2019, 90 % des salariés de la branche exercent leur profession dans un laboratoire **d'au moins 50 salariés** contre 87 % en 2018 (+ 3 points en 1 an). A l'inverse, les petites structures (laboratoires de moins de 50 salariés) ne concentrent plus que 10 % des salariés de la branche contre 23,5 % en 2015.

Répartition des salariés selon la taille du laboratoire



Evolution 2015 - 2019



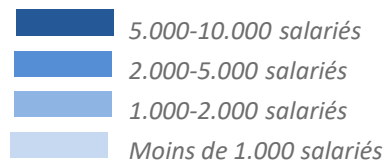
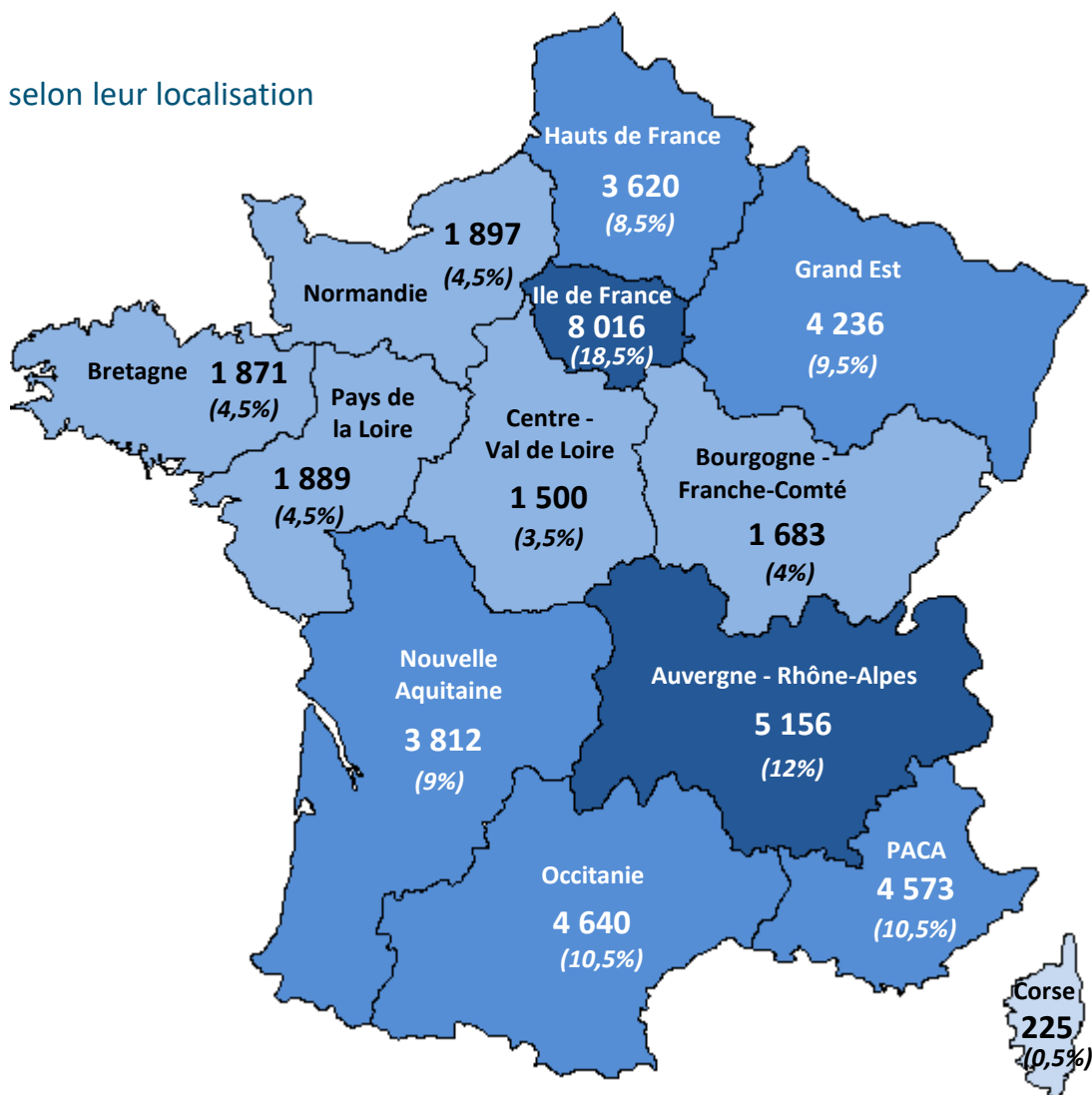
(source Xerfi/I+C / INSEE)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Répartition des salariés selon leur localisation



(source ACOSS/exploitation Xerfi I+C ; code NAF: 86.90B Laboratoires de biologie médicale)

* parmi ceux employant au moins un salarié



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Taille moyenne des sites selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés par site		Nombre de salariés pour 100.000 habitants	
Auvergne Rhône-Alpes	12,7	(12,4)	66,5	(65,4)
Bourgogne Franche Comté	14,5	(15)	59,7	(61)
Bretagne	13,2	(13)	57,4	(57,4)
Centre Val de Loire	11,4	(11,5)	58,4	(59,2)
Corse	9,8	(9,7)	70,3	(70)
Grand Est	13,7	(14,1)	76,3	(75,5)
Hauts de France	13,1	(13)	60,5	(60,1)
Ile de France	11,2	(11,4)	67	(71,1)
Normandie	13,1	(12,8)	57	(57,1)
Nouvelle Aquitaine	12,4	(12,3)	65,2	(65,6)
Occitanie	12,7	(12,6)	81,6	(81,2)
Provence – Alpes – Côte d’Azur	8,5	(8,5)	92,3	(91,4)
Pays de la Loire	12,3	(12,4)	51,6	(51,5)
Ensemble	11,9	(11,9)	67,7	(68,2)
	(source ACOSS)		(source ACOSS / INSEE)	

Figurent entre parenthèses les données 2018



Partie 2. Données sociales

Exercice 2019

Exploitation des sources :

- Xerfi
- OPCO EP



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.1- selon le sexe

Au 31 décembre 2019, la profession compte toujours près de 9 femmes pour 1 homme. La part d'hommes est plus élevée dans les laboratoires de taille plus importante (14,5 % dans les laboratoires de 200 salariés et plus contre seulement 5,5 % dans ceux de 1 à 49 salariés).

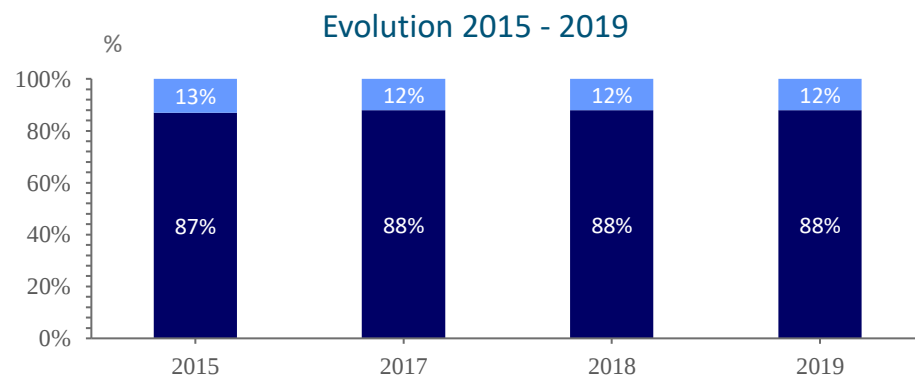
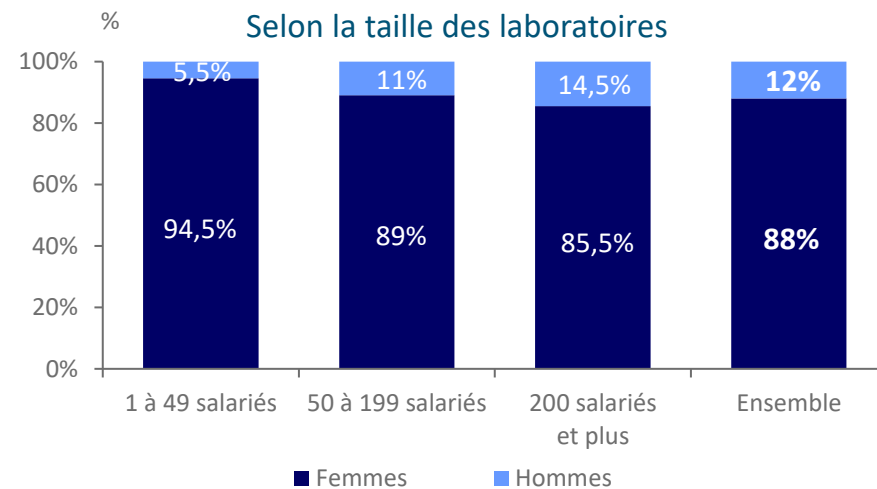
Répartition des salariés
selon leur sexe au 31-12-19



12 %



88 %





Chapitre 1 : Effectifs salariés

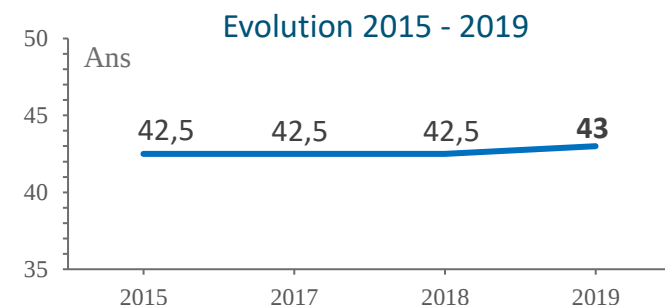
1.2. Structure des effectifs

1.2.2 - Selon l'âge

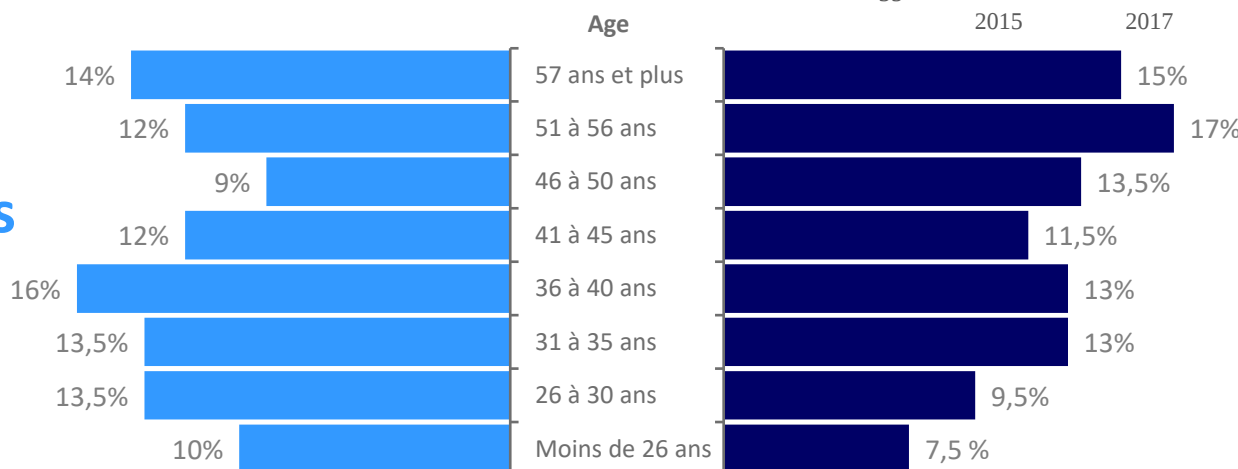
Au 31 décembre 2019, l'âge moyen dans la profession progresse peu à un an d'intervalle (43 ans), soit 41 ans pour les hommes et 43,5 ans pour les femmes.

43 ans

Age moyen des salariés au 31 décembre 2019



41 ans
(40,5 ans)



43,5 ans
(43 ans)

Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
41 ans (42 ans)	43,5 ans (43 ans)	42,5 ans (42 ans)



Chapitre 1 : Effectifs salariés

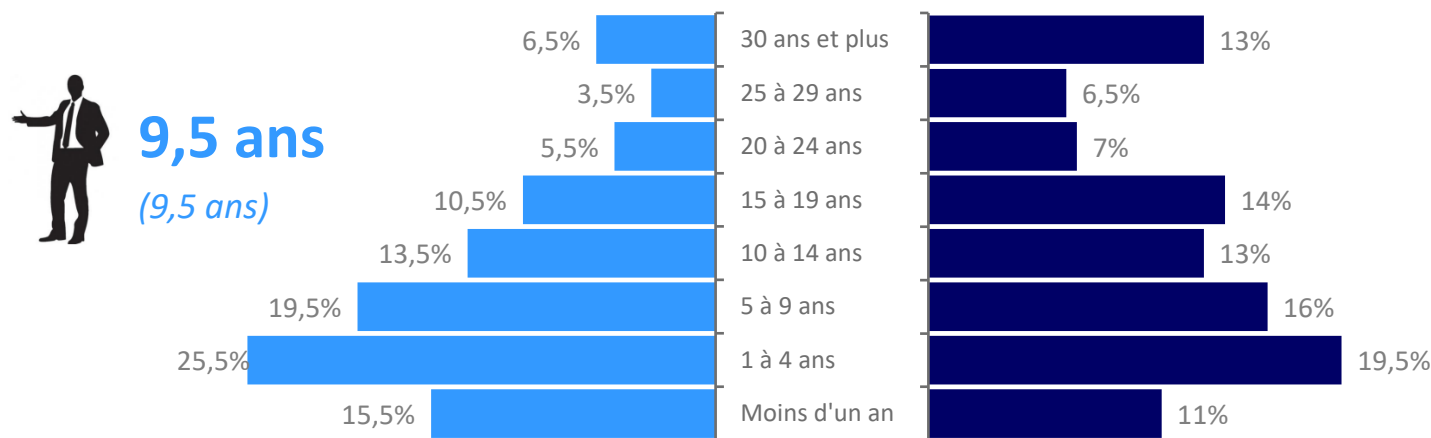
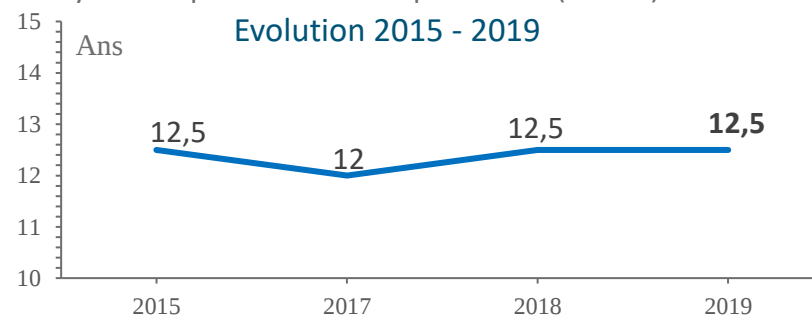
1.2. Structure des effectifs

1.2.3 - Selon l'ancienneté

Au 31 décembre 2019, l'ancienneté moyenne dans la profession est toujours de 12,5 ans, soit 9,5 ans pour les hommes et 13 ans pour les femmes. Les salariés des laboratoires de 1 à 49 salariés ont l'ancienneté moyenne la plus élevée de la profession (13 ans).

12,5 ans

Ancienneté moyenne des salariés au 31 décembre 2019



Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
13 ans (12 ans)	12,5 ans (13 ans)	12 ans (12 ans)



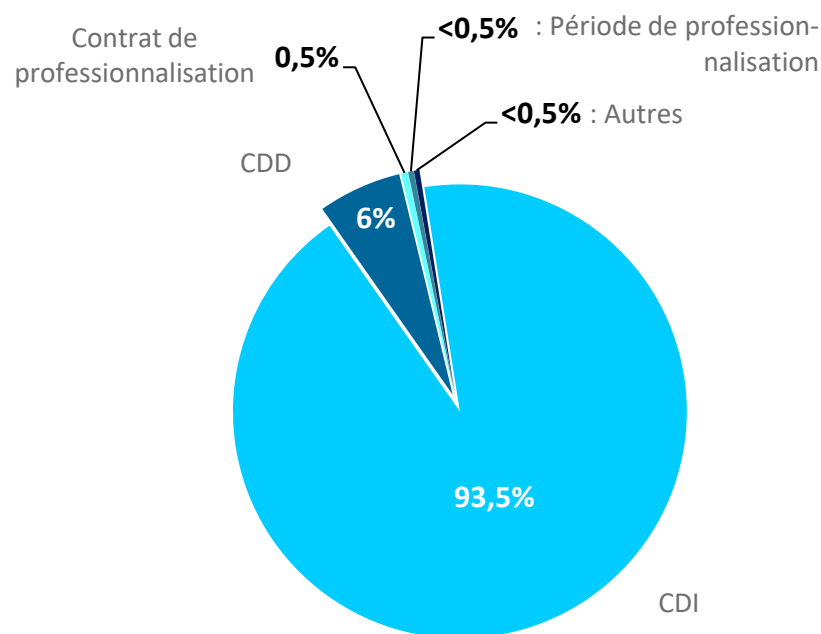
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

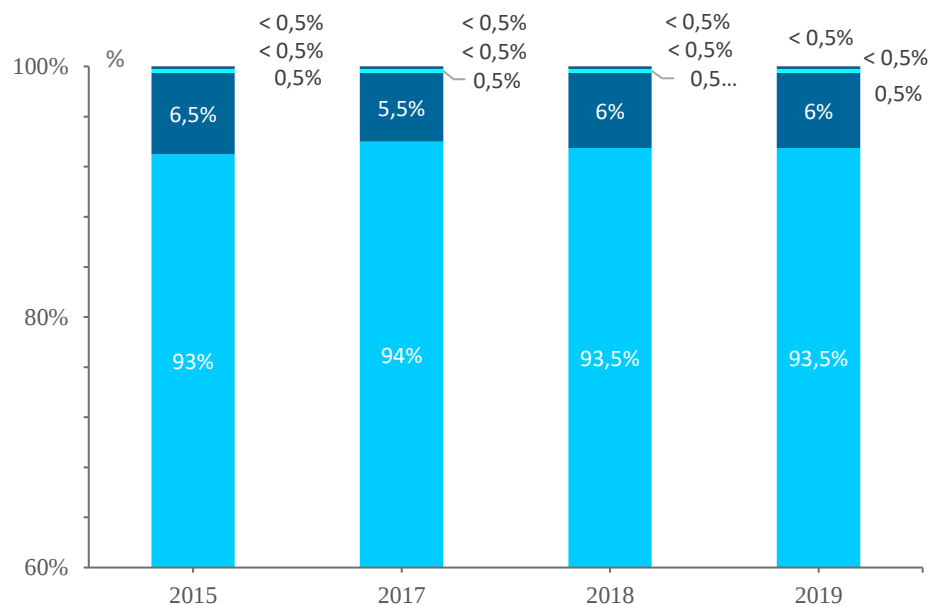
1.2.4 - Selon la nature des contrats

En 2019, **93,5 % des salariés** de la profession sont **en CDI** et **6 % en CDD**, soit exactement comme en 2018.

Répartition des salariés
selon la nature des contrats



Evolution 2015 - 2019





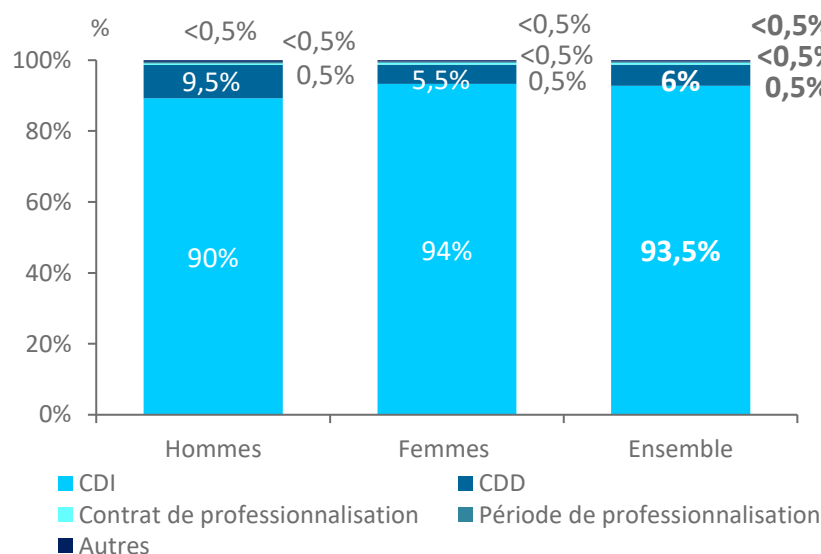
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

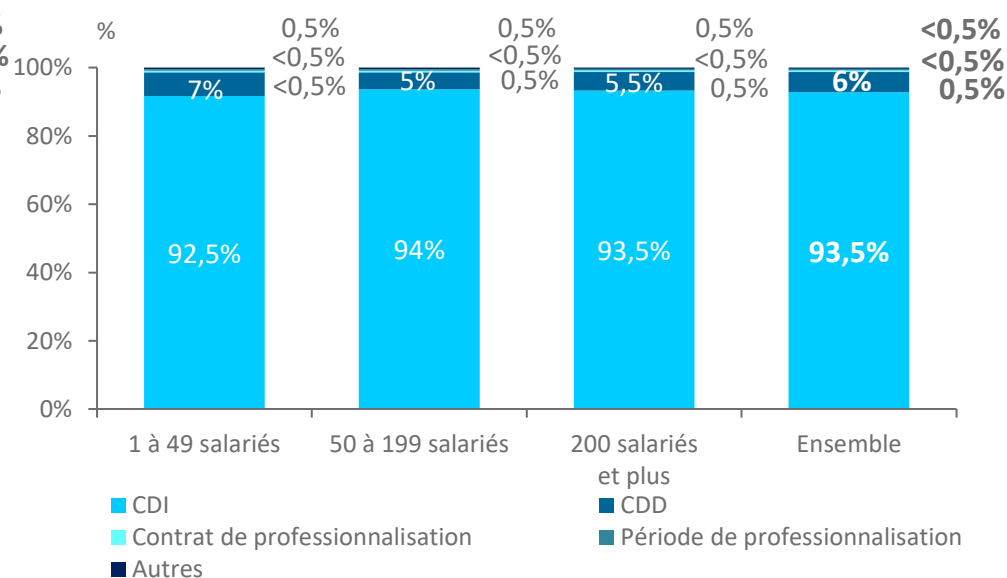
1.2.4 - Selon la nature des contrats

En proportion, les femmes sont proportionnellement davantage en CDI (94 %) que les hommes (90 %). A l'inverse, les hommes sont davantage en CDD (9,5 %) que les femmes (5,5 %).

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

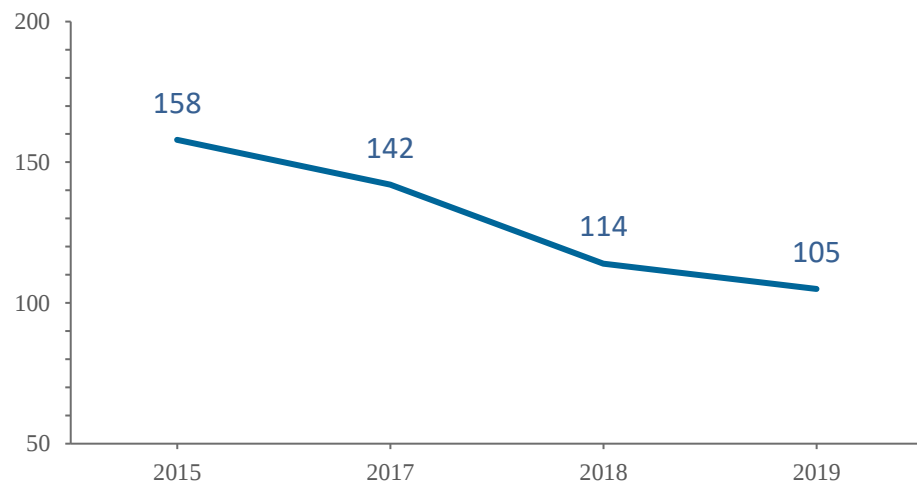
1.2.4 - Selon la nature des contrats

La durée moyenne des contrats CDD est de **105 jours** dans la profession en 2019 soit 9 jours de moins à un an d'intervalle. Cette durée oscille entre 101 jours pour les laboratoires les plus importants et 125 jours pour les laboratoires de 1 à 49 salariés.

105 jours

Durée moyenne des contrats CDD en 2019

Evolution 2015 - 2019



Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
125 jours (146 jours)	102 jours (116 jours)	101 jours (108 jours)

Figurent entre parenthèses les données 2018



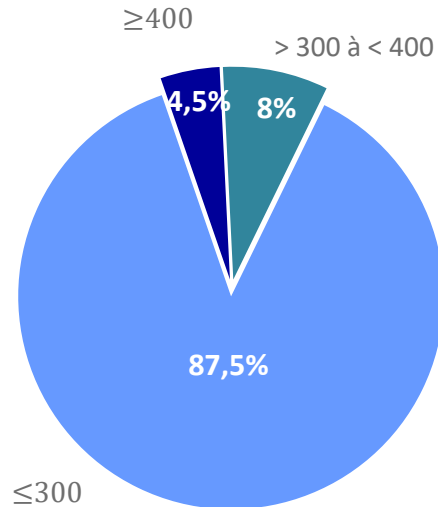
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

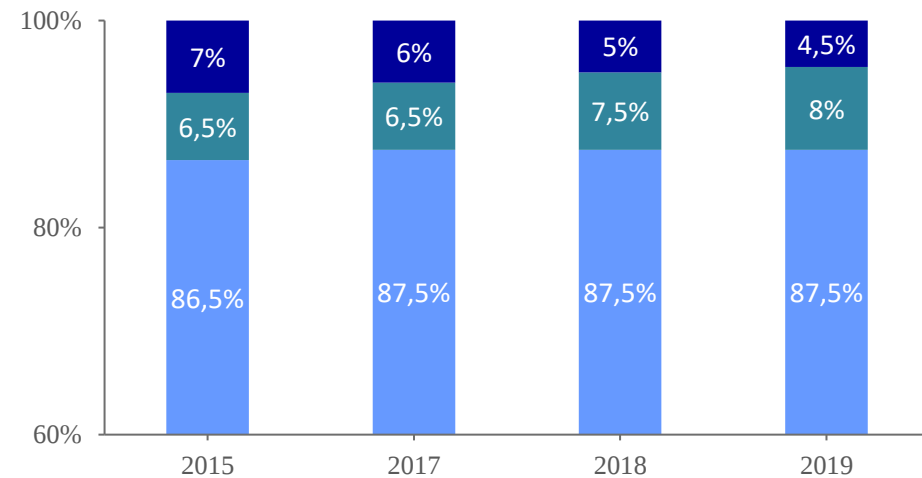
1.2.5 - Selon la qualification

En 2019, **87,5 % des salariés** de la profession ont un **coefficient ≤ 300** , **8 %** entre **> 300 et < 400** et **4,5 % ≥ 400** .

Répartition des salariés
selon le coefficient



Evolution 2015 - 2019





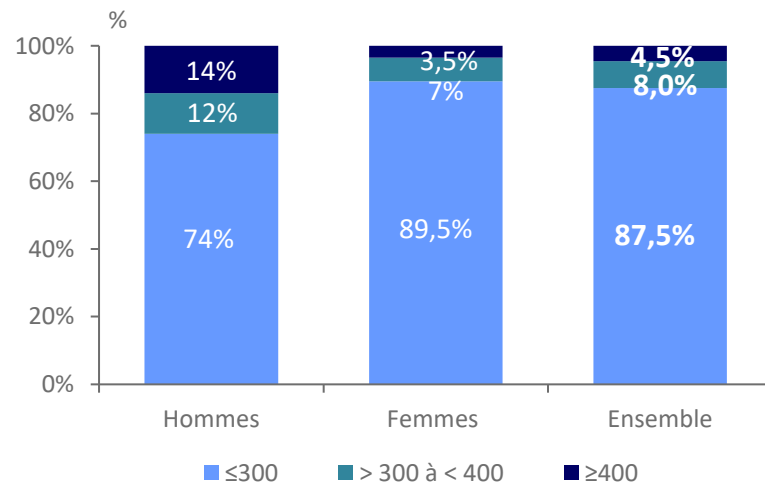
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

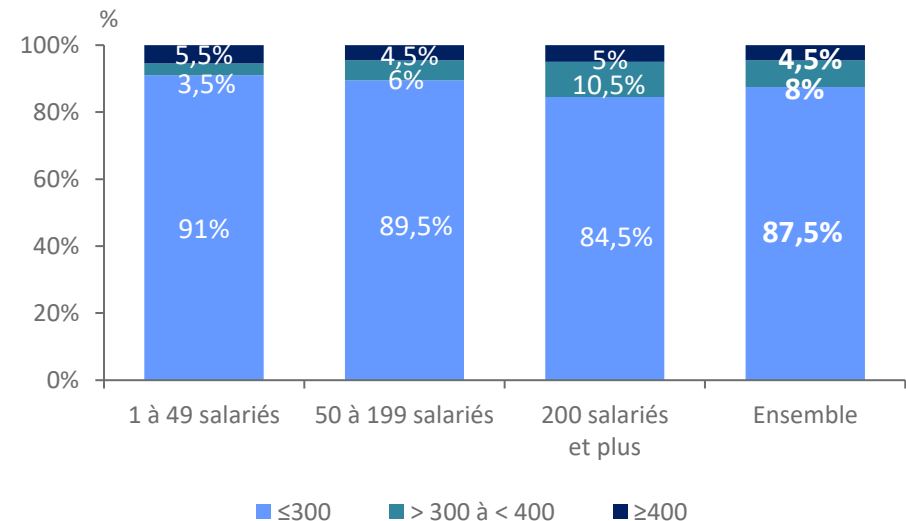
1.2.5 - Selon la qualification

Les salariés de coefficient ≥ 400 sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes (14 % d'entre eux). Les salariés de coefficient entre > 300 et < 400 sont proportionnellement plus nombreux dans les laboratoires de 200 salariés et plus (10,5 % des salariés)

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 1 : Effectifs salariés

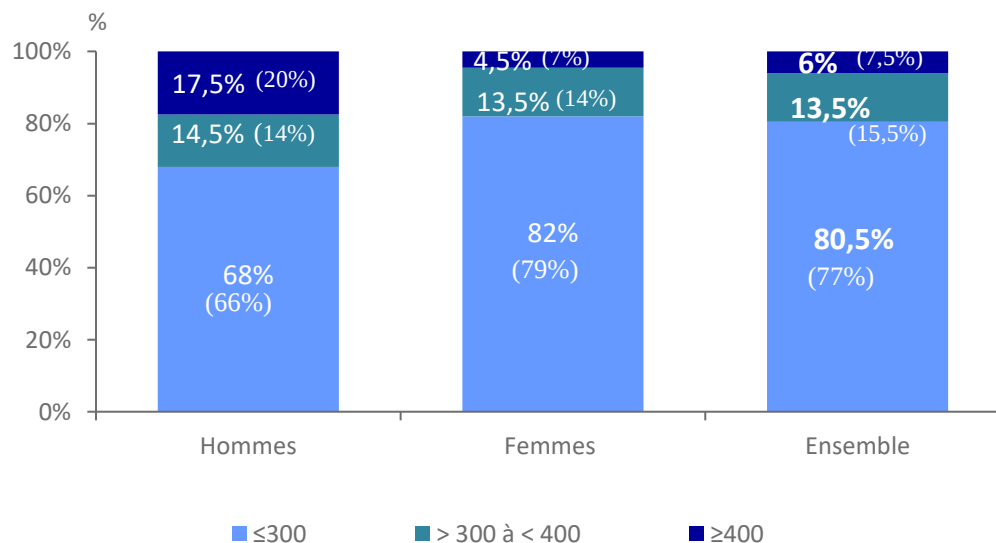
1.2. Structure des effectifs

1.2.5 - Selon la qualification

Dans la profession, **les salariés de coefficient ≥ 400 et > 300 à < 400** sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans, avec respectivement 6 % (contre 4,5 % pour l'ensemble de la profession) et 13,5 % (contre 8 % pour l'ensemble de la profession).

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus
selon leur qualification





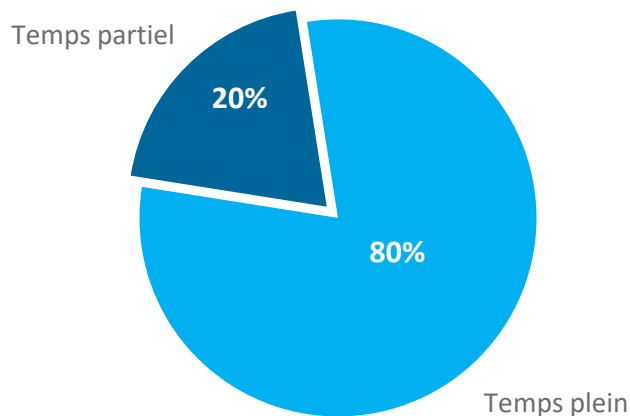
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

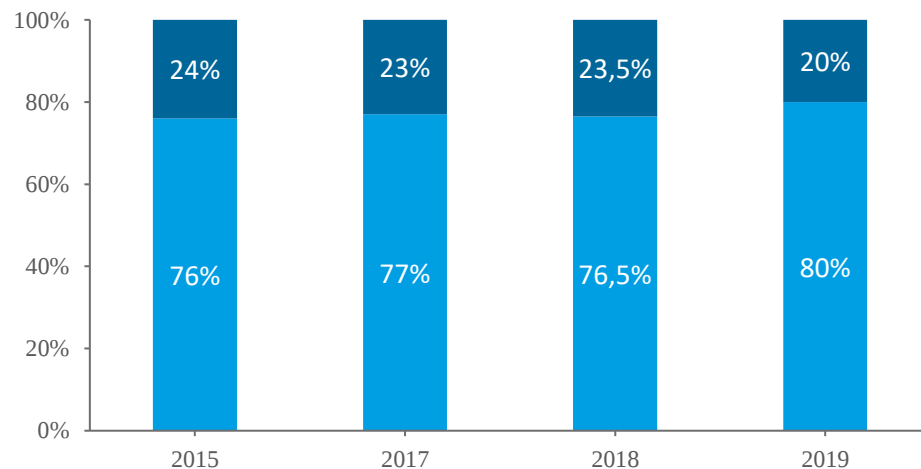
1.2.6 - Selon la durée du travail

En 2019, **huit salariés sur dix de la profession occupent un poste à temps plein**, une proportion en progression de 3 points et demi à un an d'intervalle et de 4 points par rapport à 2015.

Répartition des salariés
selon la durée du travail



Evolution 2015 - 2019





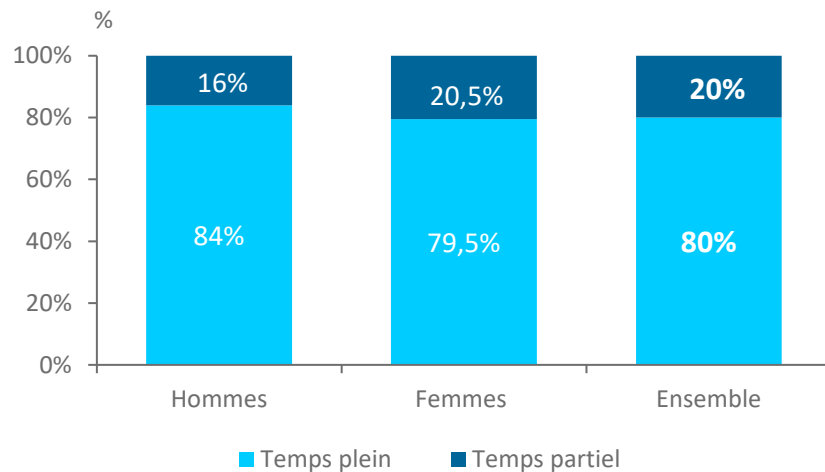
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

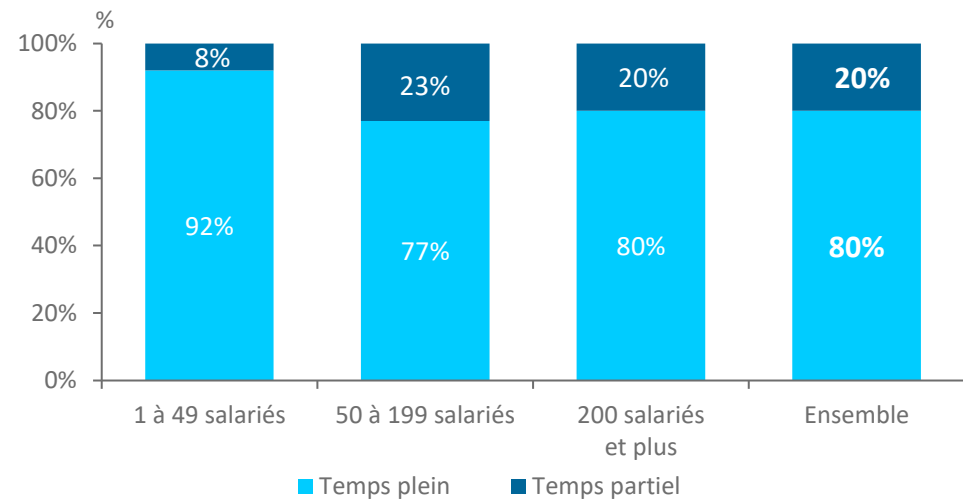
1.2.6 - Selon la durée du travail

Les femmes sont davantage à temps partiel (20,5 % d'entre elles) que les hommes (16 % d'entre eux).

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

Les salariés à temps partiel de la profession réalisent en moyenne **24h00 par semaine** soit 30 minutes de plus à un an d'intervalle et à un niveau égal à celui de 2015.

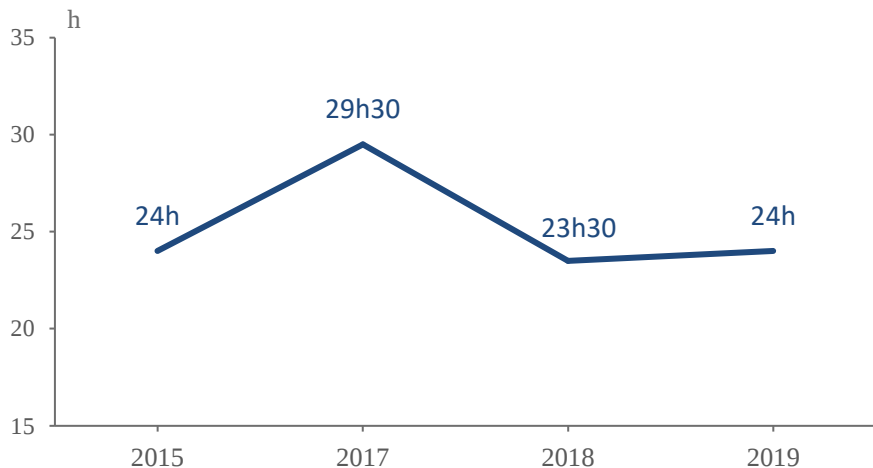
Les temps partiels sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans (28 % d'entre eux contre 20 % dans l'ensemble de la profession).

ZOOM SUR LES TEMPS PARTIELS

24H00

La durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel

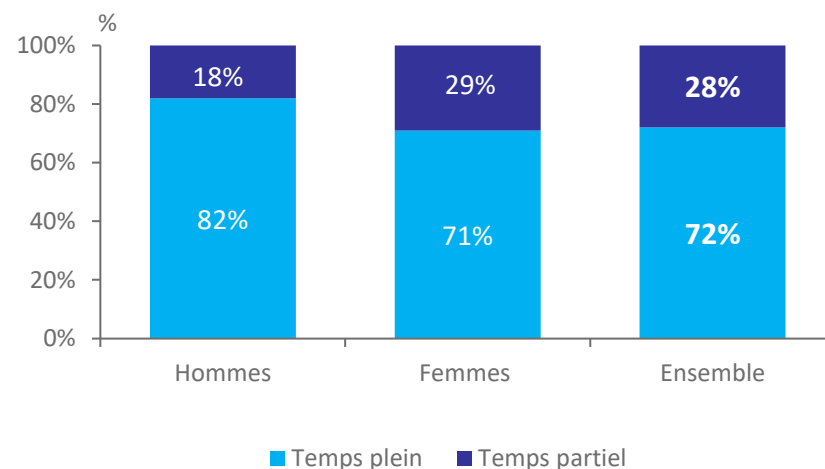
Evolution 2015 - 2019



ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus selon la durée du travail

Selon le sexe des salariés





Chapitre 1 : Effectifs salariés

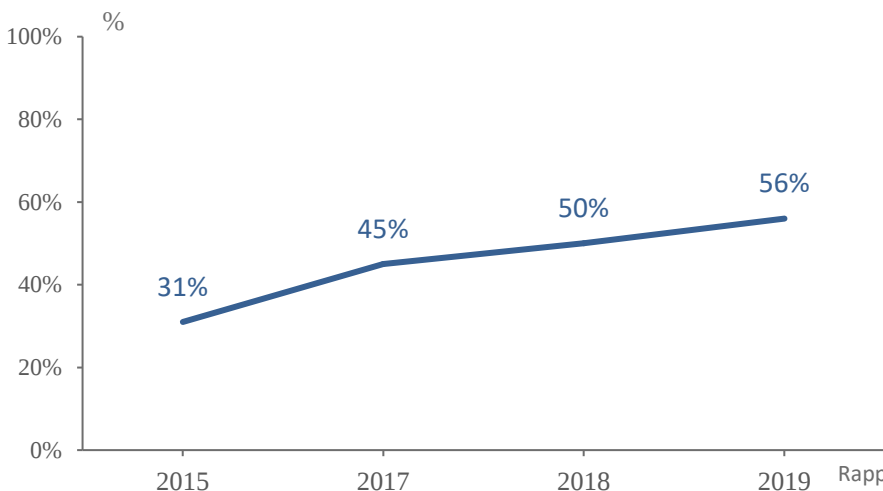
1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

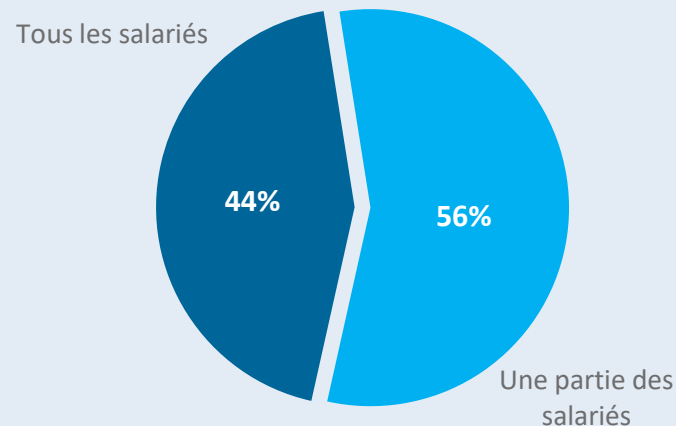
56% des laboratoires

Part des laboratoires pratiquant pour certains salariés l'annualisation du temps de travail en 2019

Evolution 2015 - 2019



Part des salariés concernés par l'annualisation au sein des laboratoires la pratiquant



69% des laboratoires

Part des laboratoires pratiquant l'annualisation et ayant un accord d'entreprise sur le sujet



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

24% des laboratoires

Part des laboratoires pratiquant pour certains salariés
le travail par cycle

(Rappel 2018 : 17,5 % des laboratoires)



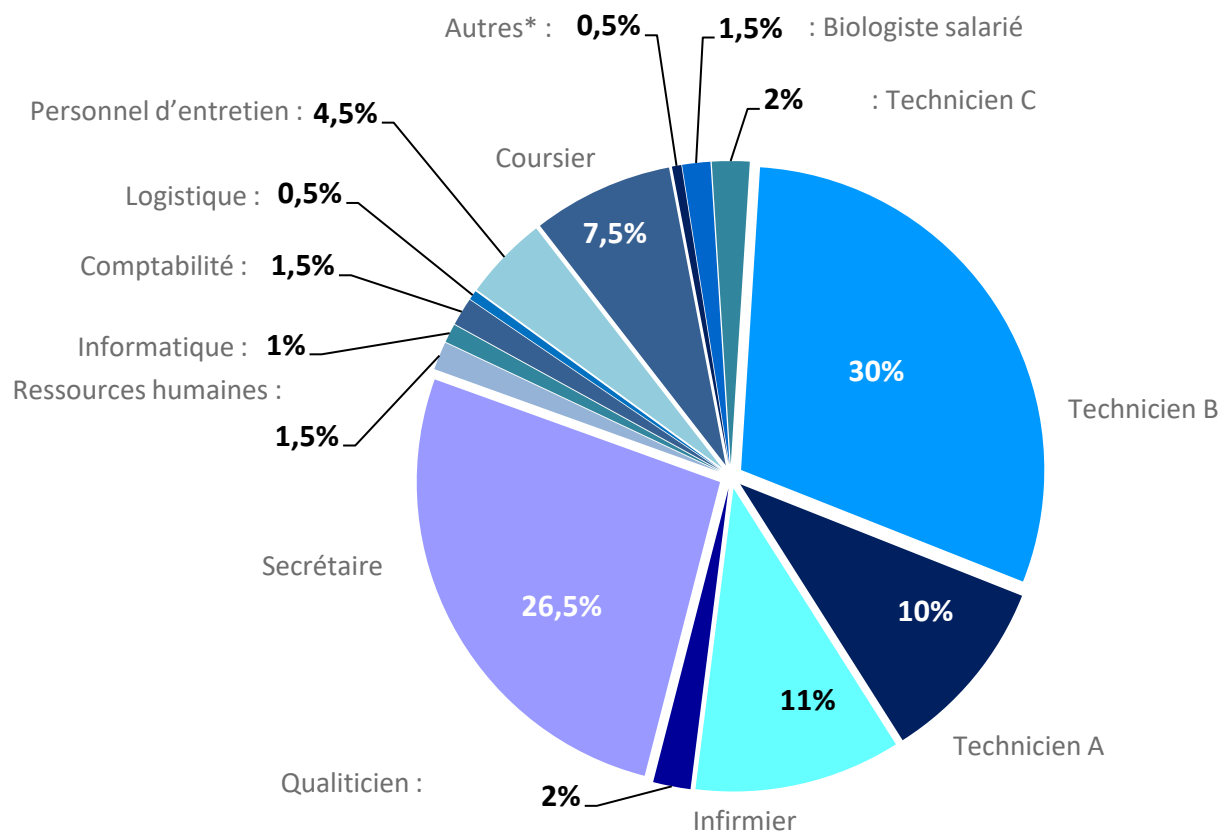
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Au 31 décembre 2019, le poste de **technicien B** (30 % des salariés de la profession) concentre le plus de salariés devant **secrétaire** (26,5 %) et **infirmier** (11 %).

Répartition des salariés selon les postes





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Evolution 2015 - 2019

Postes	2015	2017	2018	2019
Biologiste salarié	3,5 %	2,5 %	2,5 %	1,5 %
Technicien C	3,5 %	2,5 %	2 %	2 %
Technicien B	32,5 %	32,5 %	34 %	30 %
Technicien A	7 %	8 %	7,5 %	10 %
Infirmier	8,5 %	12 %	11,5 %	11 %
Qualiticien	1,5 %	1,5 %	1,5 %	2 %
Secrétaire	26 %	26,5 %	27 %	26,5 %
Ressources humaines	0,5 %	1 %	1 %	1,5 %
Informatique	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %	1 %
Comptabilité	1 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Logistique	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Personnel d'entretien	4 %	3,5 %	3,5 %	4,5 %
Coursier	7,5 %	6 %	6,5 %	7,5 %
Autres*	4,5 %	1,5 %	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon le sexe des salariés

Postes	Hommes	Femmes	Ensemble
Biologiste salarié	4,5 %	1 %	1,5 %
Technicien C	2 %	2 %	2 %
Technicien B	27 %	32 %	30 %
Technicien A	13 %	9 %	10 %
Infirmier	6 %	11,5 %	11 %
Qualiticien	4 %	1,5 %	2 %
Secrétaire	2 %	30 %	26,5 %
Ressources humaines	1 %	1,5 %	1,5 %
Informatique	5 %	< 0,5 %	1 %
Comptabilité	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Logistique	1,5 %	<0,5 %	0,5 %
Personnel d'entretien	2 %	4,5 %	4,5 %
Coursier	28,5 %	5 %	7,5 %
Autres*	2 %	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon la taille des laboratoires

Postes	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
Biologiste salarié	2,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Technicien C	0,5 %	2 %	3 %	2 %
Technicien B	32 %	28 %	29 %	30 %
Technicien A	12 %	10 %	8 %	10 %
Infirmier	9 %	11 %	13 %	11 %
Qualiticien	2 %	2 %	1,5 %	2 %
Secrétaire	30 %	27 %	26 %	26,5 %
Ressources humaines	< 0,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Informatique	-	1 %	1 %	1 %
Comptabilité	1 %	1 %	1,5 %	1,5 %
Logistique	-	0,5 %	1 %	0,5 %
Personnel d'entretien	5 %	4 %	4 %	4,5 %
Coursier	5 %	10 %	7,5 %	7,5 %
Autres*	1 %	0,5 %	1,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

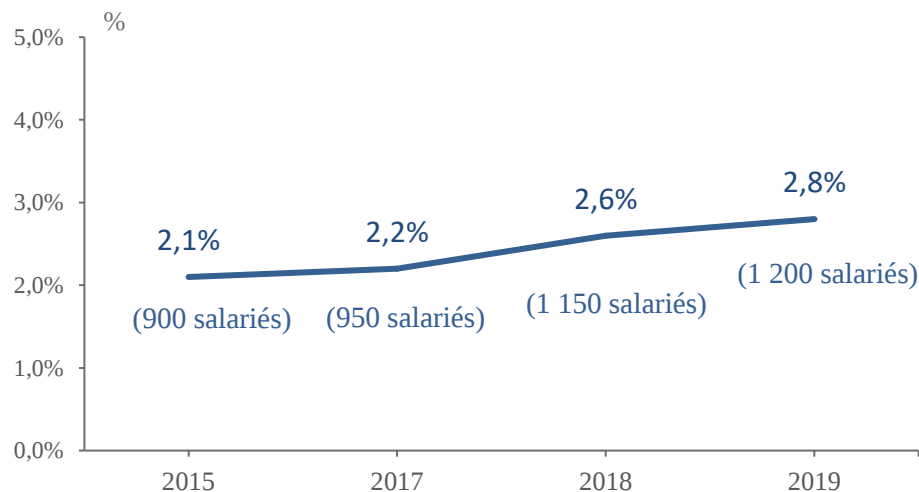
1.2.8 - Les salariés en situation de handicap

Au 31 décembre 2019, la profession dénombre **2,8 % de salariés en situation de handicap** soit 1 200 salariés (50 de plus qu'en 2018). 16 % des salariés en situation de handicap sont des hommes.

2,8 % des salariés Part des salariés en situation de handicap au 31 décembre 2019

Soit **1 200** salariés

Evolution 2015 - 2019



Répartition des salariés en situation de handicap selon leur sexe

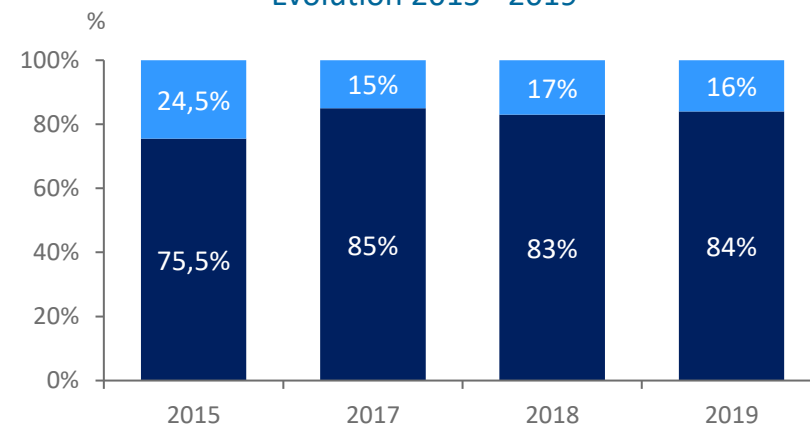


16 %



84 %

Evolution 2015 - 2019





Chapitre 1 : Effectifs salariés

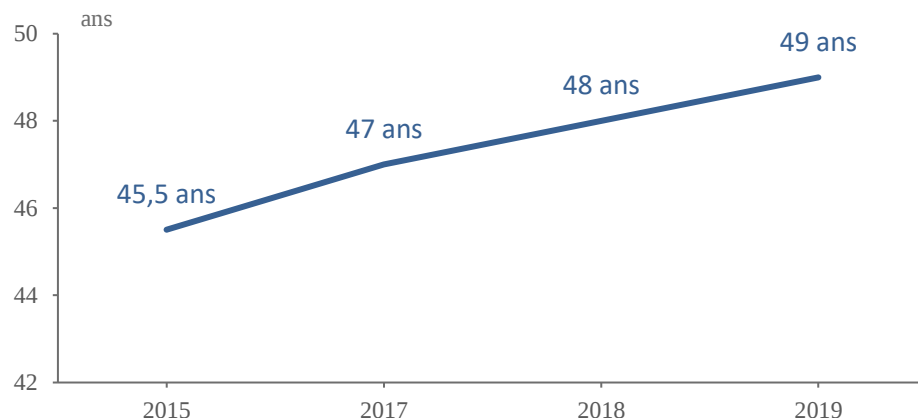
1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés en situation de handicap

En moyenne, les salariés en situation de handicap sont âgés **de 49 ans au 31 décembre 2019**, soit 49 ans pour les hommes et 48,5 ans pour les femmes. Les salariés en situation de handicap sont ainsi plus âgés que l'ensemble de la profession (43 ans).

49 ans Age moyen des salariés en situation de handicap au 31 décembre 2019

Evolution 2015 - 2019



L'âge moyen des salariés en situation de handicap selon leur sexe



49 ans
(49 ans)



48,5 ans
(47,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2018



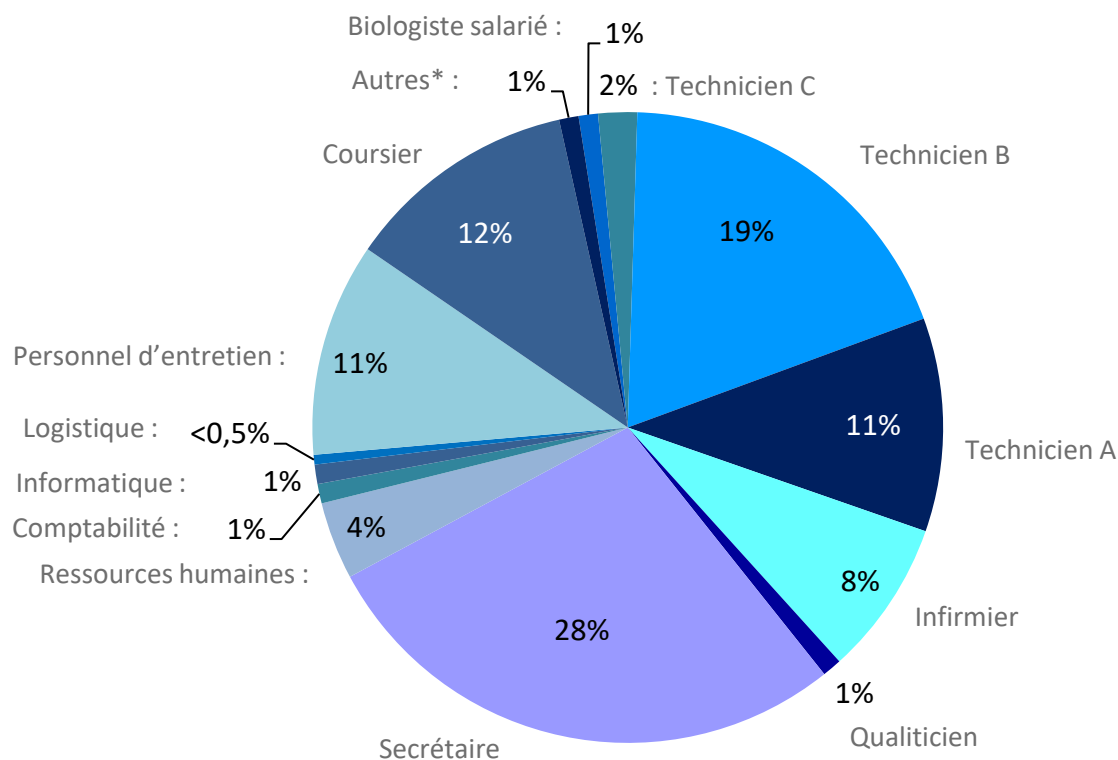
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés en situation de handicap

Par rapport à la structure des postes de la profession au 31 décembre (page 43), la proportion de salariés en situation de handicap est principalement surreprésentée au sein du personnel d'entretien (11 % contre 4,5 % de l'ensemble des salariés), des coursiers (12 % contre 7,5 % de l'ensemble des salariés) et des ressources humaines (4 % contre 1,5 % de l'ensemble des salariés).

Répartition des salariés en situation de handicap





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.9- Intérim et stagiaires

En 2019, 42 % des laboratoires ont recours à l'intérim (+ 6,5 points par rapport à 2018), soit 176 900 heures effectuées, chiffre en forte progression par rapport à 2018 (+ 31 %).

42 % des laboratoires

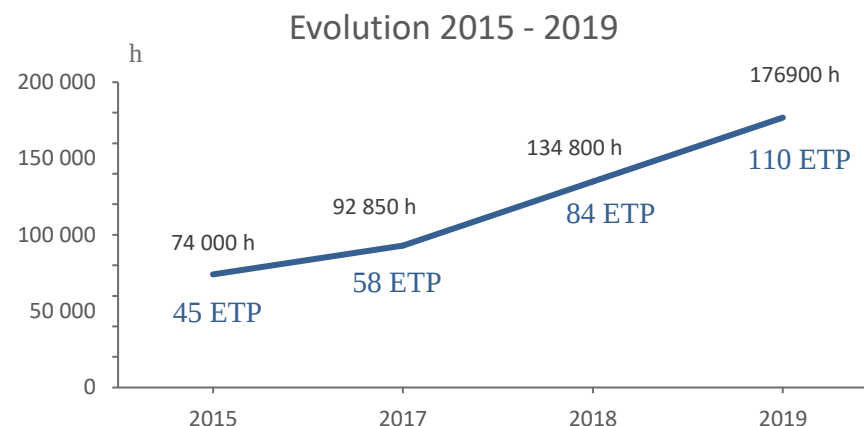
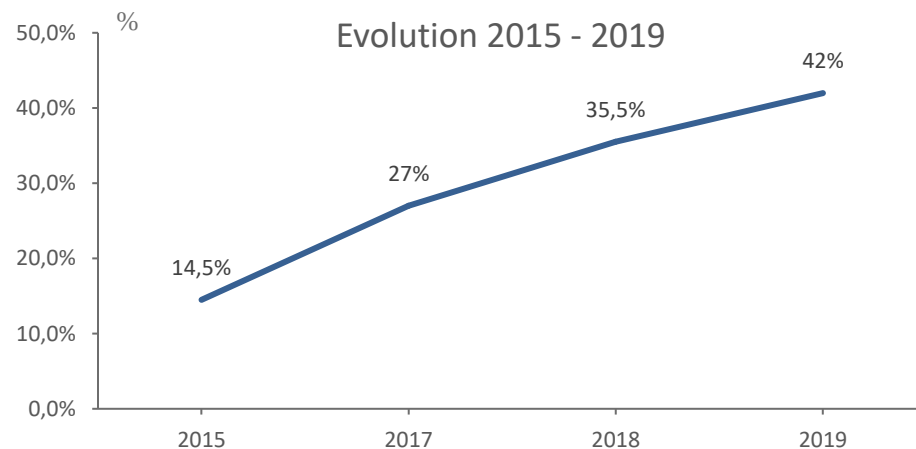
Part des laboratoires ayant eu recours à l'intérim en 2019



176 900 heures d'intérim

Nombre d'heures d'intérim effectuées au cours de l'année 2019 tous métiers confondus

soit 110 ETP





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.9- Intérim et stagiaires

En 2019, 86 % des laboratoires de la profession ont accueilli un stagiaire (- 7,5 points par rapport à 2018), soit 1 600 jeunes (- 600 stagiaires par rapport à 2018).

86 % des laboratoires

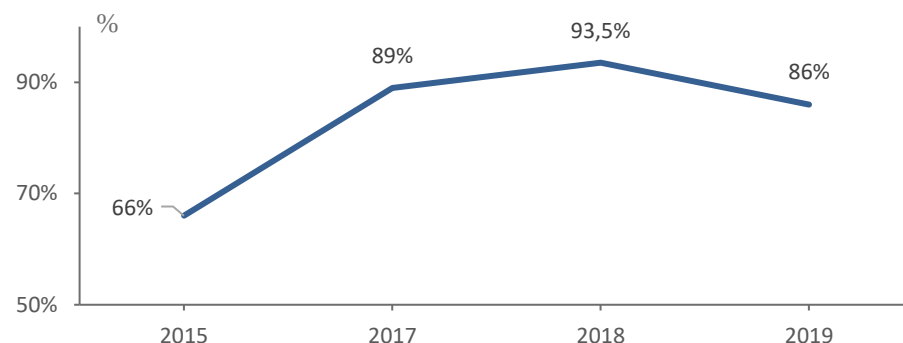
Part des laboratoires ayant accueilli des stagiaires en 2019 (≥ 3 semaines)



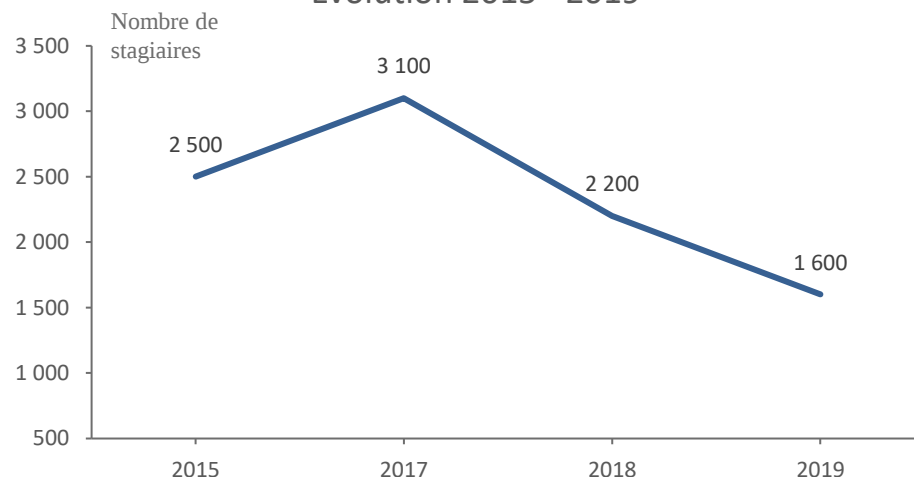
1 600 stagiaires

Nombre de stagiaires accueillis au cours de l'année 2019

Evolution 2015 - 2019



Evolution 2015 - 2019





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

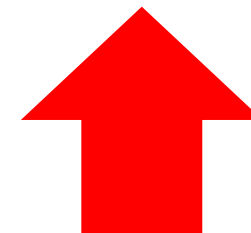
2.1. Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année 2019, **12 300 salariés** ont été embauchés dans la profession et **12 650 sont partis**, soit un solde négatif de 350 salariés. Les taux d'embauche (28,5 %) et de départ (29,5 %) sont ainsi supérieurs à ceux enregistrés l'année précédente.



+ 12 300 embauches

Soit un taux d'embauche⁽¹⁾ de **28,5 %**



- 12 650 départs

Soit un taux de départ⁽²⁾ de **29,5 %**

SOLDE : - 350 salariés

Soit une contraction d' **1 %**

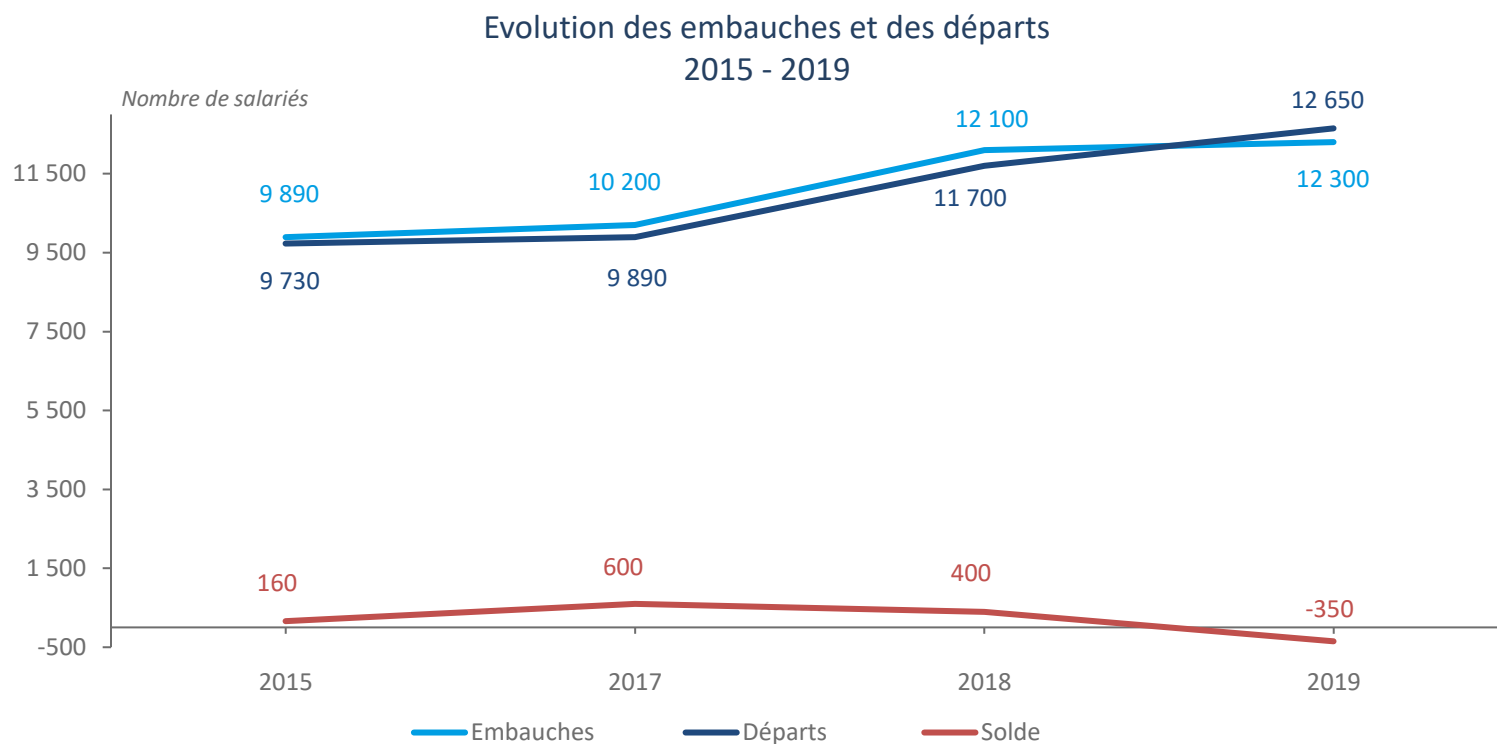
⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2019 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2019

⁽²⁾ nombre de départs en 2019 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2019



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.1. Nombre d'embauches et de départs





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les **12 300 embauches** de la profession observées en 2019, **27,5 % sont des hommes** et **72,5 % des femmes**, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche (12 %).

Plus de la moitié des embauches (59,5 %) concerne des salariés âgés de 26 à 49 ans et 28,5 % les moins de 26 ans.

Répartition des embauches
selon le sexe des salariés



27,5 %

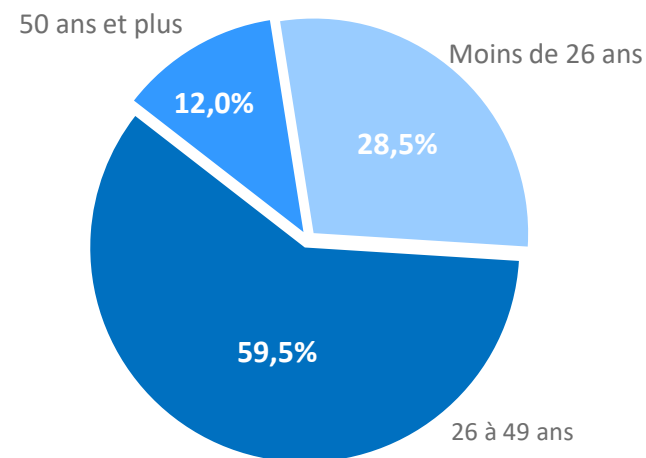
3 400 embauches



72,5 %

8 900 embauches

Répartition des embauches
selon l'âge



Age moyen à l'embauche : **35 ans**
(Rappel 2018 : 34,5 ans)



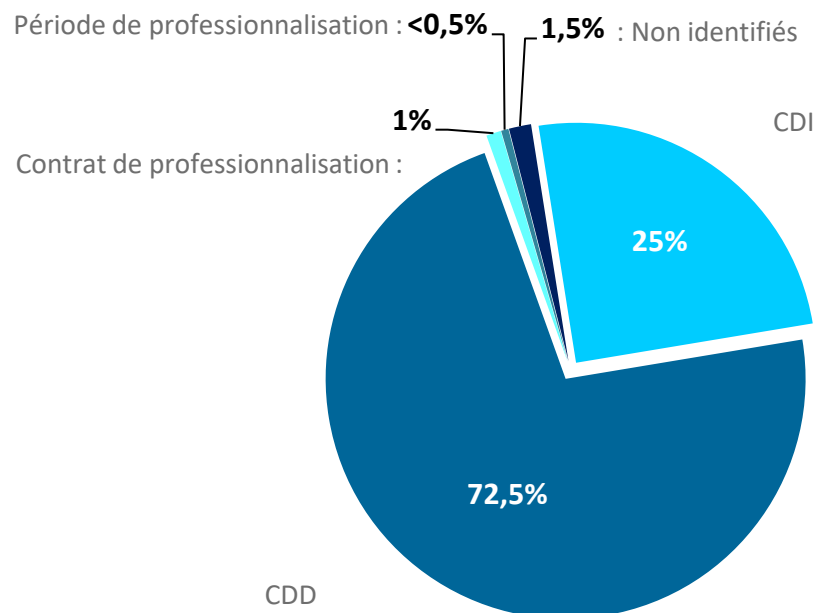
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

En termes de contrats, alors que les CDD représentent seulement 6 % des contrats des salariés présents au 31 décembre 2019, ils concentrent cette année 72,5 % des contrats signés, soit un niveau comparable à celui de 2018.

Répartition des embauches
selon la nature des contrats de travail





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	17 %	28 %	25 %
CDD	82 %	69 %	72,5 %
Contrats de professionnalisation	0,5 %	1,5 %	1 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	0,5 %	1,5 %	1,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon la taille des laboratoires

	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
CDI	32 %	32 %	21 %	25 %
CDD	64 %	64,5 %	77 %	72,5 %
Contrats de professionnalisation	< 0,5 %	1,5 %	1 %	1 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	4 %	2 %	1 %	1,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

1 250

Nombre de transformations de contrats CDD en CDI

Soit 40,5 % des embauches en CDI en 2019

(Rappel 2018 : 1 300 transformations de contrats CDD en CDI soit 39,5 % des embauches en CDI)



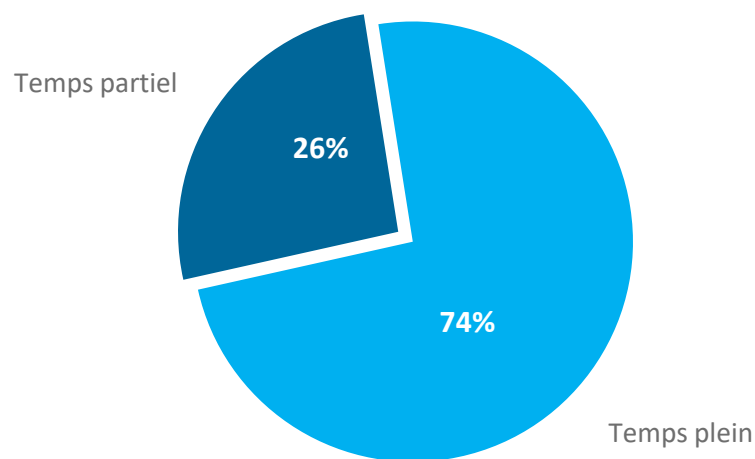
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

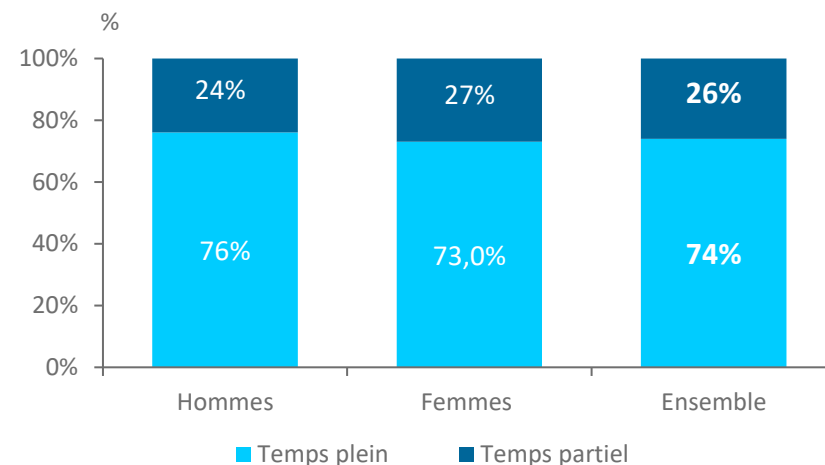
2.2.3 - Selon la durée du travail

Comme pour les contrats, les salariés à temps partiel sont proportionnellement plus nombreux au sein des personnes embauchées en 2019 (26 %) qu'au 31 décembre 2019 (20 %).

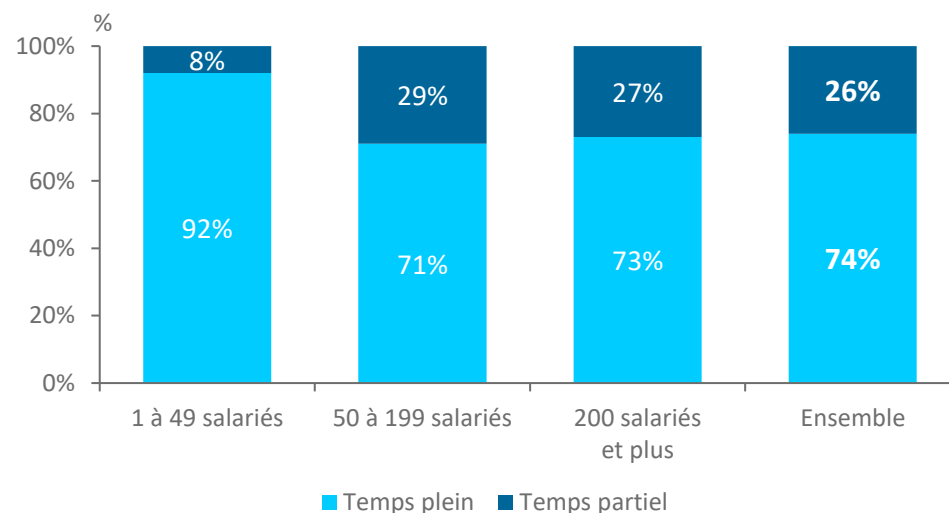
Répartition des embauches selon la durée du travail



Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les 12 650 départs de la profession enregistrés en 2019, 27 % sont des hommes et 73 % des femmes, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche (12 %). Plus d'un départ sur deux est âgé de 26 à 49 ans (54 %).

Répartition des départs
selon le sexe des salariés



27 %

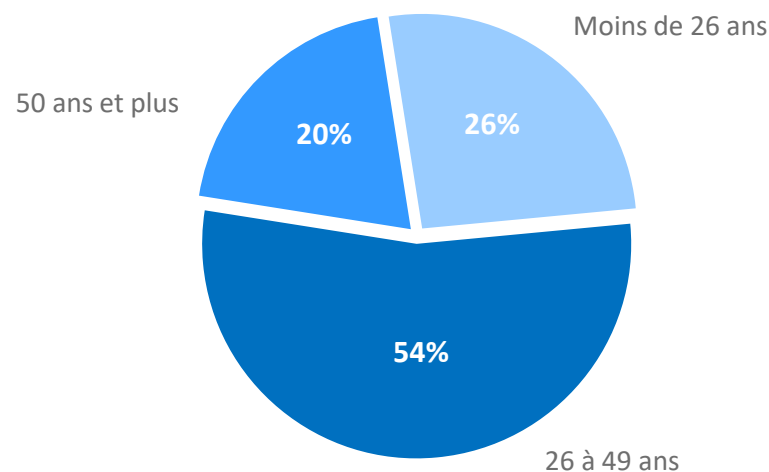
3 450 départs



73 %

9 200 départs

Répartition des départs
selon l'âge



Age moyen des départs : **38,5 ans**
(Rappel 2018 : 38 ans)



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.2 - Selon les motifs

Répartition des départs selon le motif

	% de départs	Rappel 2018
Démissions	15 %	13,5 %
Fin CDD	70 %	71 %
Pendant la période d'essai	2 %	2 %
Rupture conventionnelle	3 %	3,5 %
Licenciements	2 %	1,5 %
Licenciements économiques	< 0,5 %	< 0,5 %
Départs en retraites ou préretraites	5 %	7 %
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	2 %	1 %
Inaptitude	1 %	0,5 %
Non identifiés	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.2 - Selon les motifs

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	3,5 %
Fin CDD	54 %
Pendant la période d'essai	1,5 %
Rupture conventionnelle	3 %
Licenciements	1,5 %
Licenciements économiques	0,5 %
Départs en retraites ou préretraites	32 %
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	-
Inaptitude	1,5 %
Non identifiés	2,5 %
Ensemble	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.3 - Selon les postes

Répartition des départs selon les postes

Postes	Hommes	Femmes	Ensemble
Biologiste salarié	5 %	7 %	6 %
Technicien C	2 %	3 %	3 %
Technicien B	5,5 %	18,5 %	15 %
Technicien A	11 %	13 %	12 %
Infirmier	4,5 %	20 %	17 %
Qualiticien	1 %	1 %	1 %
Secrétaire	0,5 %	19,5 %	14 %
Ressources humaines	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
Informatique	1 %	< 0,5 %	0,5 %
Comptabilité	0,5 %	1 %	1 %
Logistique	1 %	< 0,5 %	0,5 %
Personnel d'entretien	3 %	5 %	4,5 %
Coursier	63,5 %	6,5 %	21 %
Autres*	1,5 %	5 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.3 - Selon les postes

Taux de départ par poste : nombre de départs par postes vs effectifs au 31/12/2019

Postes	
Biologiste salarié	117 %
Technicien C	44 %
Technicien B	15 %
Technicien A	35 %
Infirmier	45 %
Qualiticien	15 %
Secrétaire	16 %
Ressources humaines	10 %
Informatique	15 %
Comptabilité	20 %
Logistique	29 %
Personnel d'entretien	29 %
Coursier	82 %
Autres*	234 %
Ensemble	29,5 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.4. Les changements de coefficient

17,5% soit 7 650 salariés en 2019

Part de salariés ayant bénéficié d'un changement de coefficient ou d'une augmentation personnalisée de salaire (hors augmentation conventionnelle)

(Rappel 2018 : 19,5 % soit 8 450 salariés)

Répartition selon leur sexe



15,5 %



84,5 %



Chapitre 3. Rémunération

3.1 – La masse salariale

1,2 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2019

*Soit **21,5 %** du chiffre d'affaires de la profession en 2019*





Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens



L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2019 et 2020, la comparaison n'est donc pas permise

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2019 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	<i>Ecarts F / H</i>	<i>Ecarts Minima*</i>
135	1 566 €	1 610 €	+ 3 %	+ 6,5 %
150	1 585 €	1 644 €	+ 3,5 %	+ 8,5 %
160	1 628 €	1 674 €	+ 3 %	+ 10,5 %
170	1 727 €	1 604 €	- 7 %	+ 6,5 %
180	1 680 €	1 711 €	+ 2 %	+ 12 %
200	1 769 €	1 706 €	- 3,5 %	+ 12 %
210	1 708 €	1 591 €	- 7 %	+ 4 %
220	1 680 €	1 692 €	+ 0,5 %	+ 8 %
230	1 752 €	1 747 €	- 0,5 %	+ 8 %
240	1 733 €	1 736 €	0 %	+ 4 %
250	1 944 €	1 928 €	- 1 %	+ 12 %

* Accord du 11 juillet 2018



Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens



L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2019 et 2020, la comparaison n'est donc pas permise

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2019 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	<i>Ecarts F / H</i>	<i>Ecarts Minima*</i>
260	1 967 €	2 007 €	+ 2 %	+ 13 %
270	2 153 €	2 084 €	- 3 %	+ 14,5 %
280	2 100 €	2 086 €	- 0,5 %	+ 11 %
290	2 201 €	2 179 €	- 1 %	+ 13 %
300	2 266 €	2 296 €	+ 1,5 %	+ 15,5 %
310	2 485 €	2 382 €	- 4 %	+ 17 %
350	2 656 €	2 541 €	- 4,5 %	+ 10,5 %
400	2 740 €	3 003 €	+ 9,5 %	+ 13,5 %
500	3 735 €	3 687 €	- 1,5 %	+ 13 %
600	5 241 €	4 957 €	- 5,5 %	+ 27 %
800	6 257 €	6 039 €	- 3,5 %	+ 16 %

* Accord du 11 juillet 2017



Chapitre 3. Rémunération

3.3 – Accord d'intéressement et de participation

3.3.1 – Accord d'intéressement

34 % des laboratoires

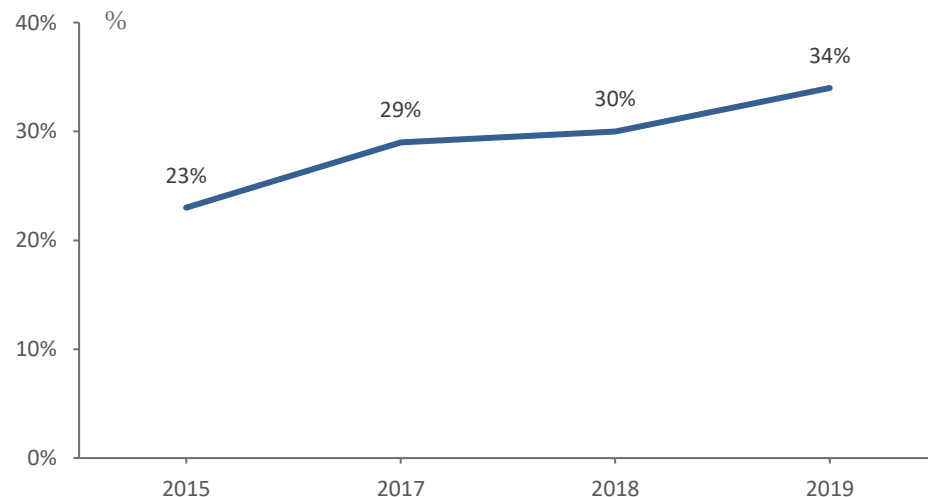
Part des laboratoires ayant un accord d'intéressement en 2019



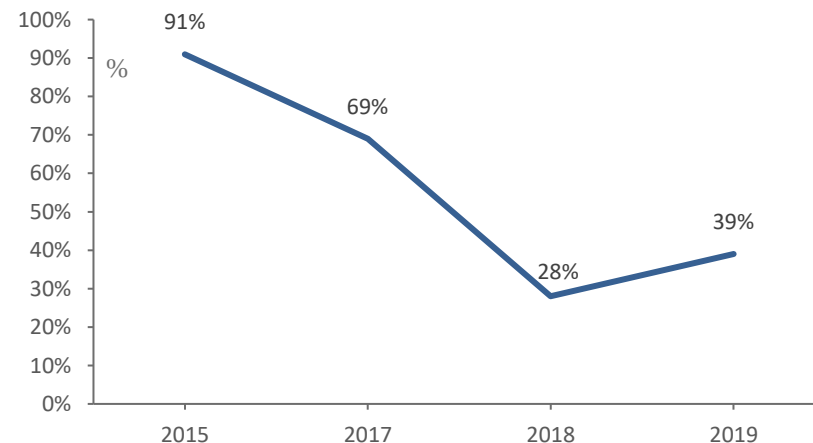
39 % des accords d'intéressement

Part des accords d'intéressement ayant donné lieu à un versement en 2019

Évolution 2015-2019



Évolution 2015-2019





Chapitre 3. Rémunération

3.3 – Accord d'intéressement et de participation

3.3.2 – Accord de participation

54 % des laboratoires

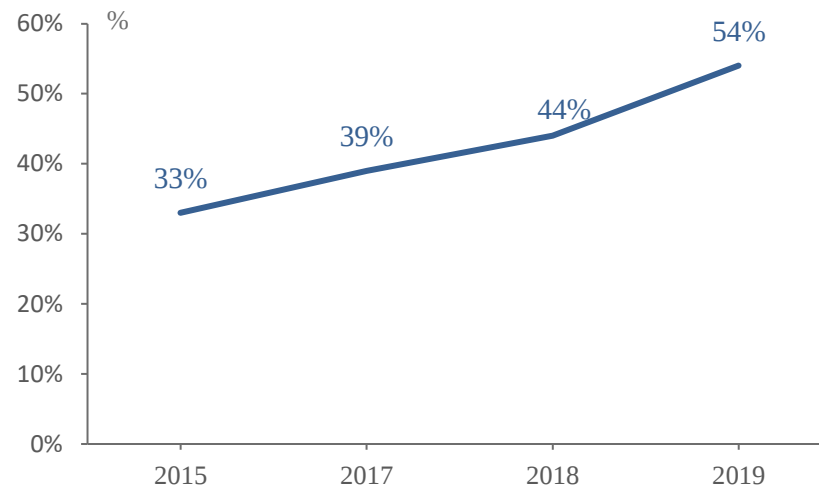
Part des laboratoires ayant un accord de participation en 2019



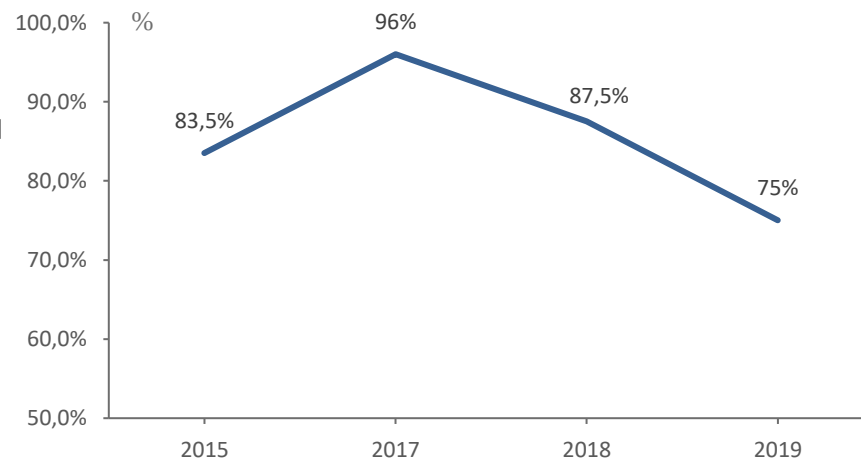
75 % des accords de participation

Part des accords de participation ayant donné lieu à un versement en 2019

Évolution 2015-2019



Évolution 2015-2019





Chapitre 3. Rémunération

3.4 – Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

61% des laboratoires

Part des laboratoires ayant versé une prime
exceptionnelle de pouvoir d'achat en 2019
(prime Macron)



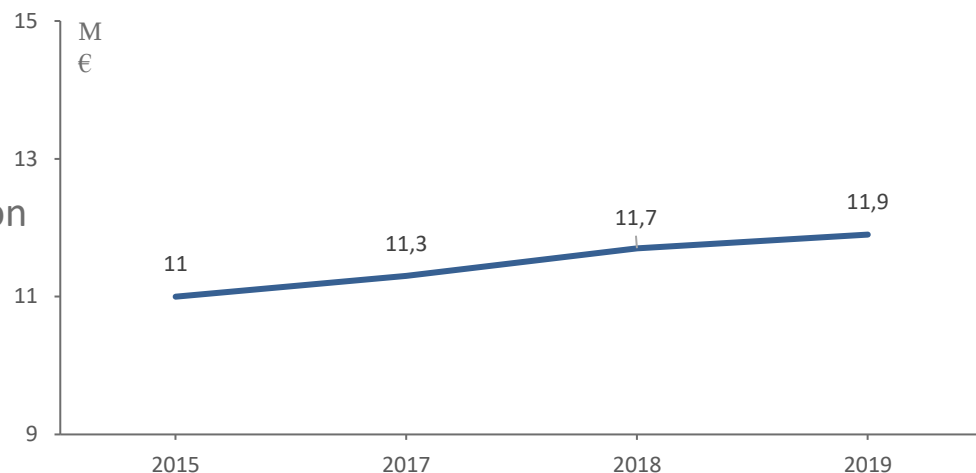
Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

11,9 M€

Montant des dépenses théoriques de formation
au titre du plan de formation

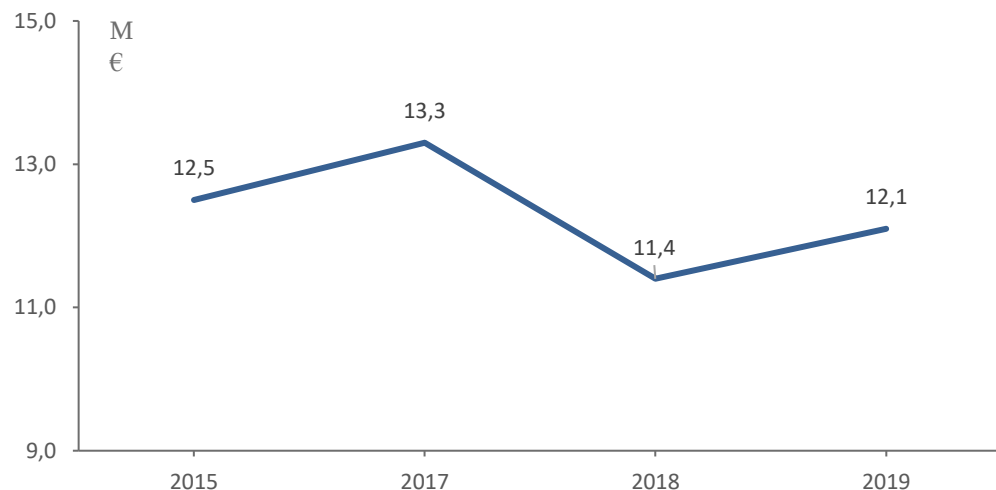
Évolution 2015-2019



12,1 M€

Montant des dépenses réelles de formation
au titre du plan de formation

Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

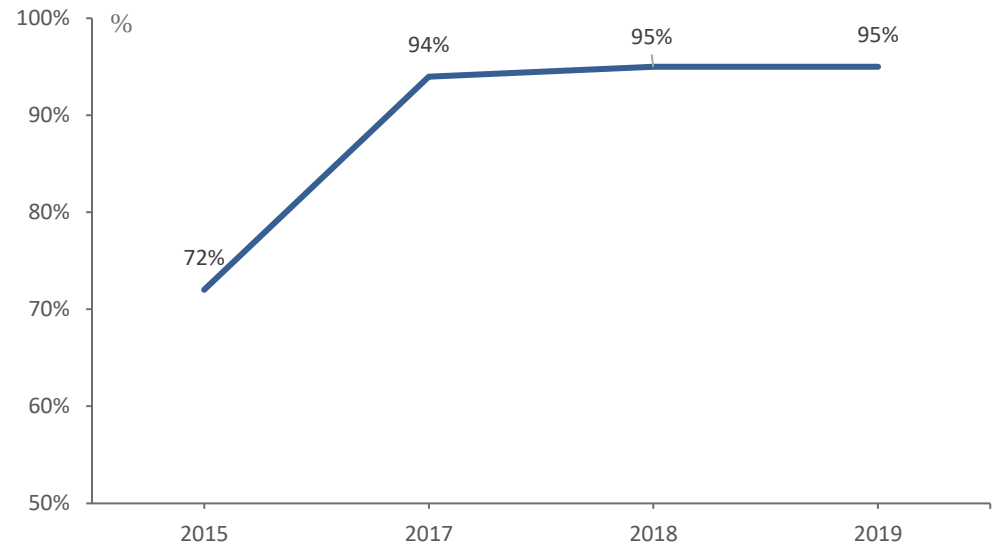
4.1 – Formation professionnelle

15 % des laboratoires (20 %)

Part des laboratoires versant leur cotisation
à un organisme autre que l'OPCO EP

Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2015-2019



95 % des laboratoires

Part des laboratoires gérant en interne
leurs dépenses au titre du plan



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Dans la totalité des laboratoires de la branche (100 %), au moins un salarié a suivi une action de formation dans le cadre d'un plan de formation.

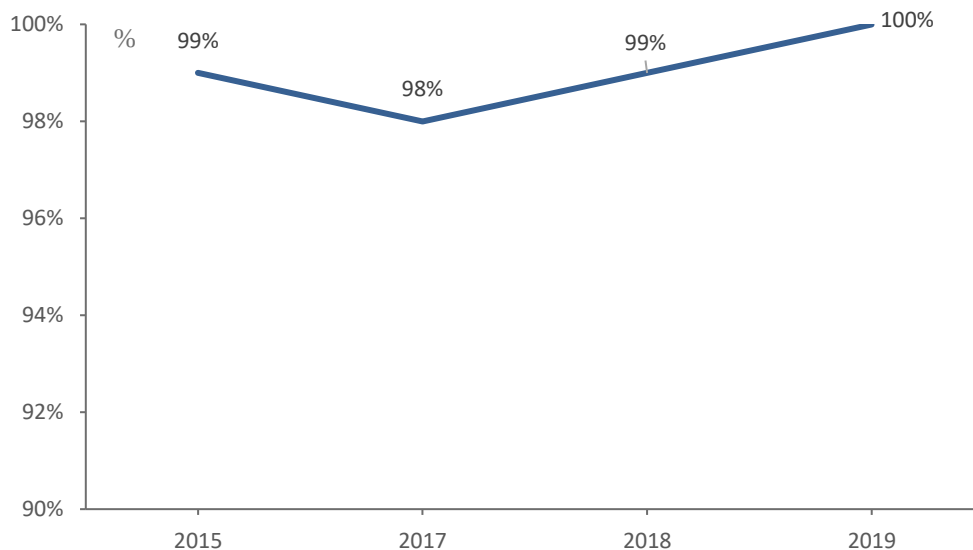
100 % des laboratoires

Part des laboratoires avec au moins un salarié ayant suivi des actions de formation dans le cadre d'un plan de formation en 2019

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	100 %
50 à 199 salariés	100 %
200 salariés et plus	100 %
Ensemble	100 %

Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Plus de 6 salariés sur 10 (64,5 %) ont suivi une formation au cours de l'année 2019 contre 50% des salariés en 2018 et 47 % en 2017.

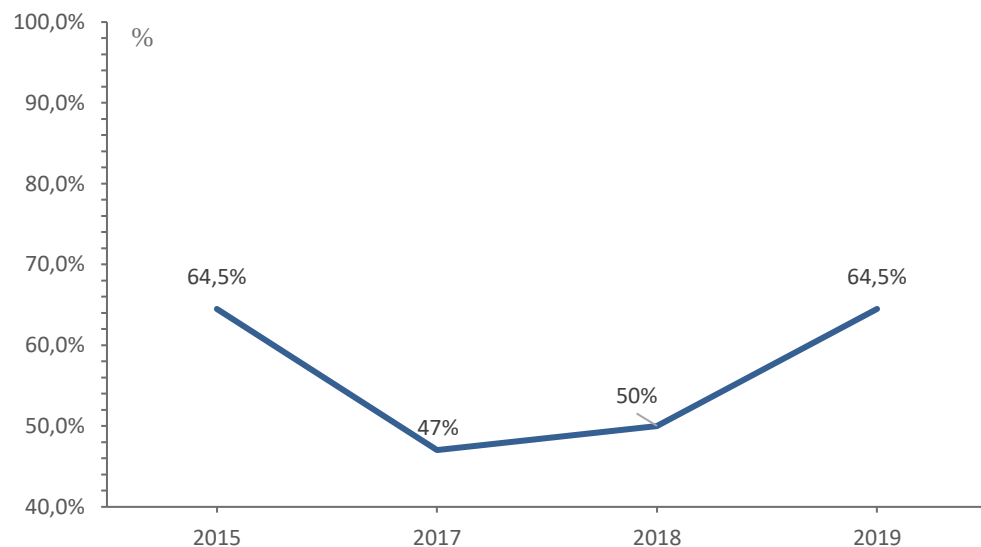
64,5 % des salariés

Part des salariés ayant suivi au moins
une formation en 2019

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	28 %
50 à 199 salariés	75 %
200 salariés et plus	61 %
Ensemble	64,5 %

Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Parmi les salariés ayant effectué une formation en 2019, 85 % sont des femmes et 15 % des hommes.

Répartition des salariés formés
selon le sexe des salariés

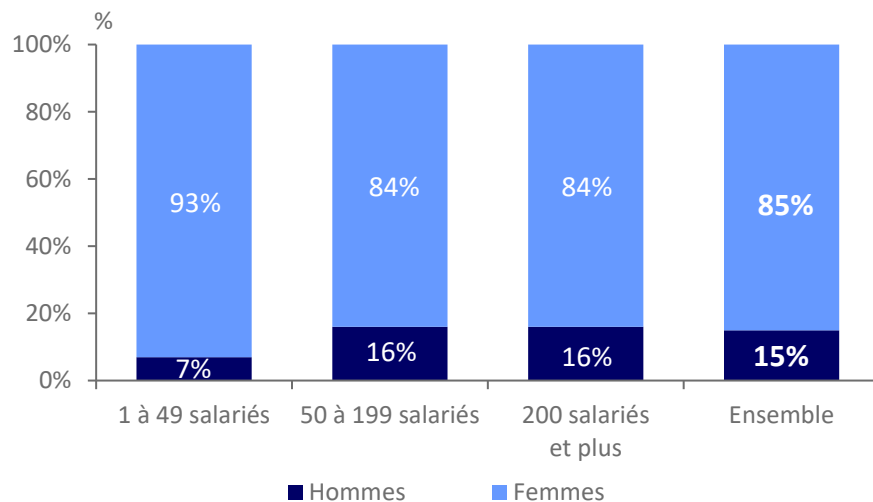


15 % des salariés formés

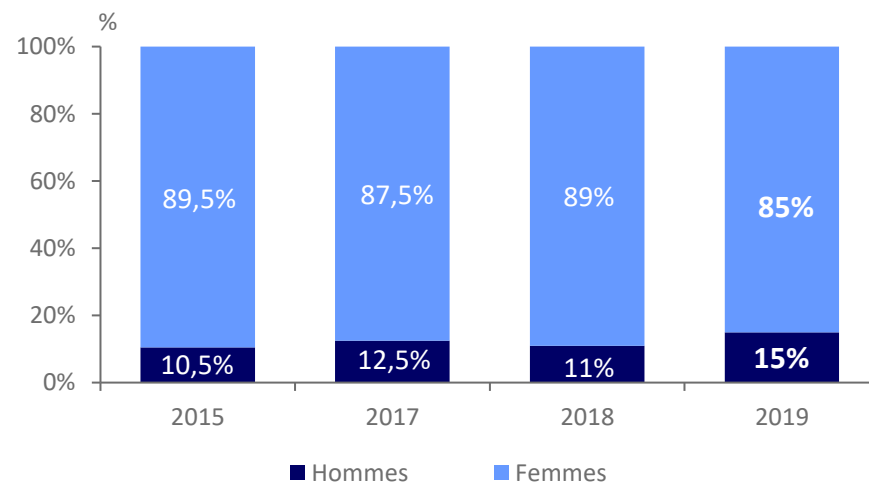


85 % des salariés formés

Selon la taille des laboratoires



Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

En moyenne, un salarié a suivi **9 heures et demi de formation au cours de l'année 2019**. Le nombre d'heures de formation est beaucoup plus important pour les salariés des laboratoires de petite taille (21h30 h/salarié).

9H00 de formation

Nombre d'heures moyen de formation suivi par un salarié formé au cours de l'année 2019



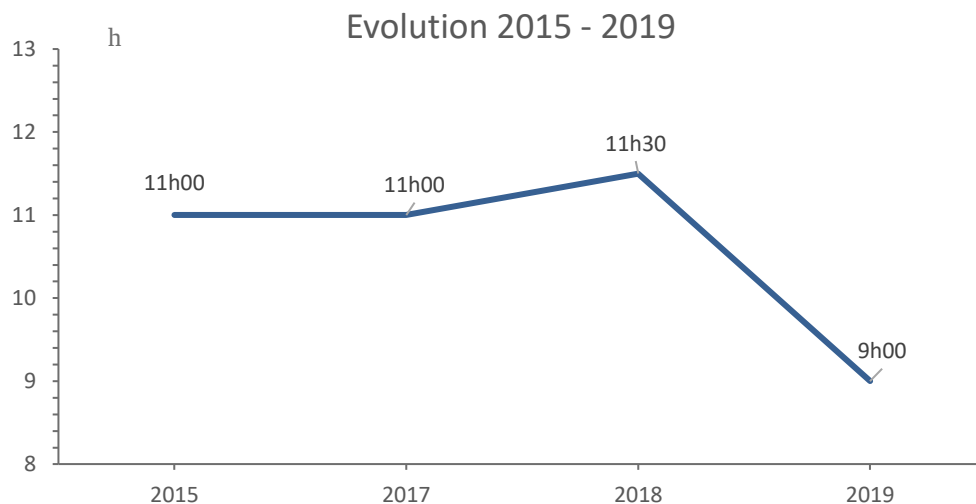
9h00



8h45

Selon la taille des laboratoires

	Heures par salarié
1 à 49 salariés	21h30 / salarié
50 à 199 salariés	8h30 / salarié
200 salariés et plus	8h30 / salarié
Ensemble	9h00 / salarié





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

En 2019, 0,1 % des salariés ont effectué un CPF. Sur la même période, **1,2 % des salariés ont assuré une fonction de tuteur de jeune en formation.**

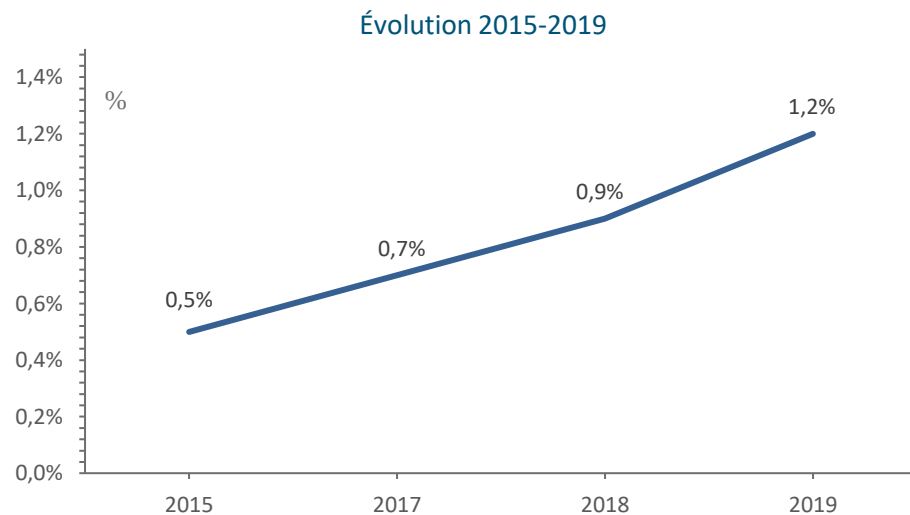
0,1 % des salariés

Part des salariés ayant effectué un CPF de transition professionnelle en 2019

soit 50 salariés

1,2 % des salariés

Part des salariés ayant assuré une fonction de tuteur de jeune en formation en 2019





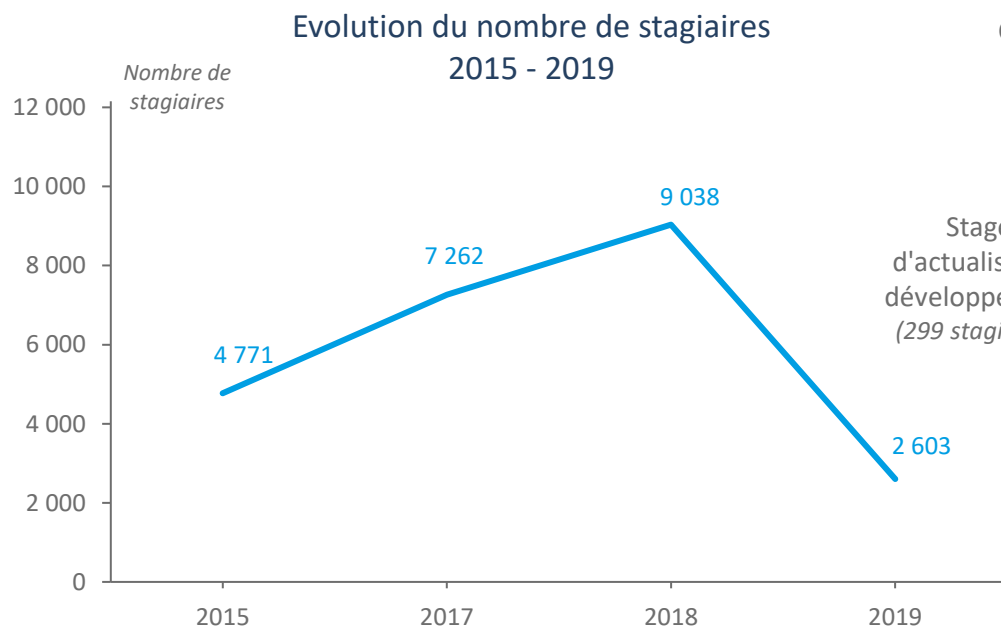
Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source OPCO EP)

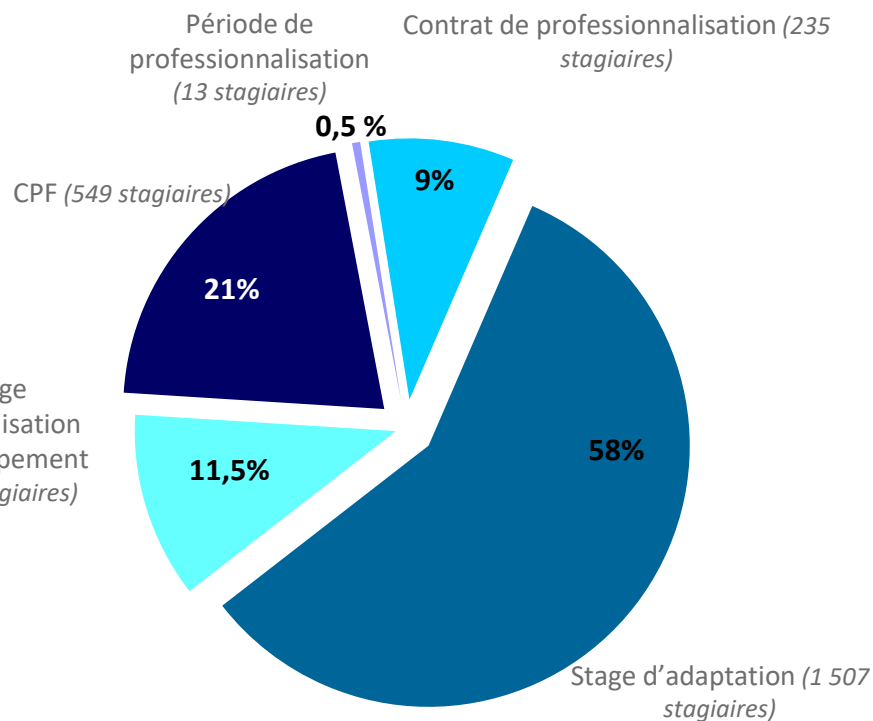
En 2019, la branche compte 2 603 stagiaires, soit une nette baisse par rapport à l'année passée. Plus de la moitié (58 %) d'entre eux suivent un stage d'adaptation et 21 % d'entre eux un CPF.

2 603 stagiaires

Nombre de stagiaires en 2019



Répartition des stagiaires selon les dispositifs



(source : OPCO EP/Xerfi I+C)

!! Tous les projets de formation ne sont pas financés par l'OPCO EP (gestion en interne, autres OPCO...)



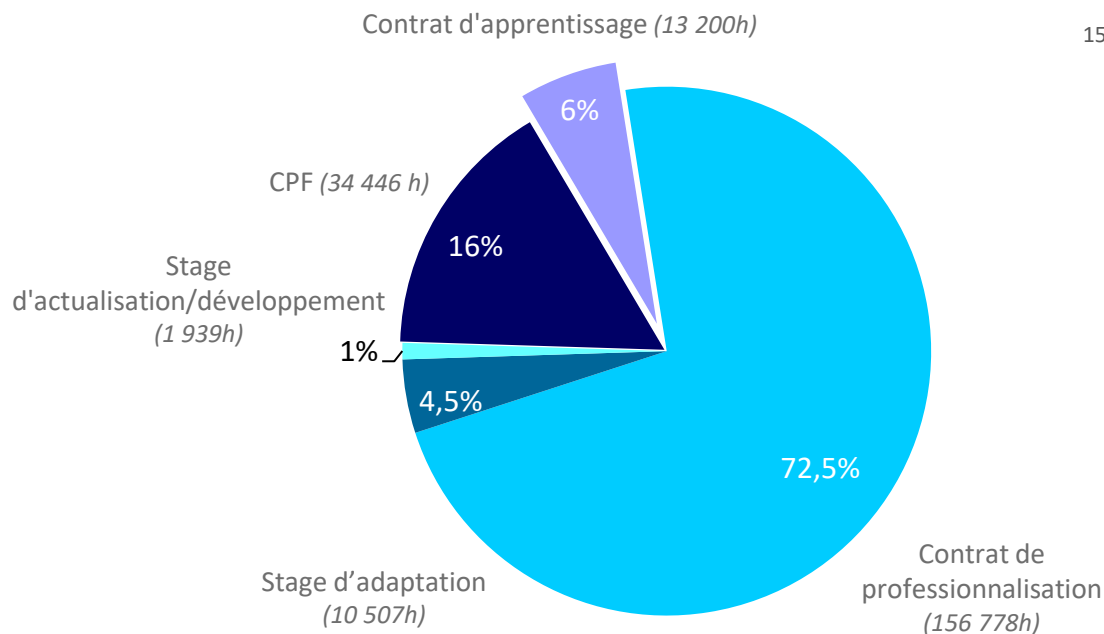
Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source OPCO EP)

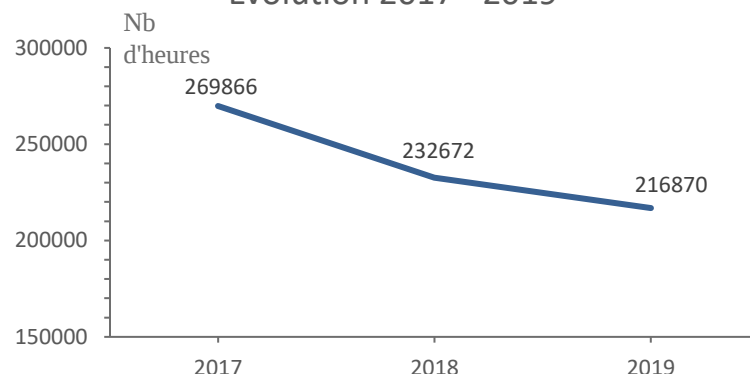
216 870 heures de formation

Nombre d'heures de formation en 2019

Répartition des heures de formation selon les dispositifs



Evolution 2017 - 2019



Temps moyen de formation par dispositifs

	Temps moyen
Contrat de professionnalisation	667 h (611,5 h)
Contrat d'apprentissage	1015,5 h (331,5 h)
Stage d'adaptation	7 h (5,5 h)
CPF	62,5 h (80 h)
Autres	- (728 h)
Ensemble	83,5 h (27,5 h)

(source : OPCO EP/Xerfi)



Tous les projets de formation ne sont pas financés par l'OPCO EP (gestion en interne, autres OPCO...)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

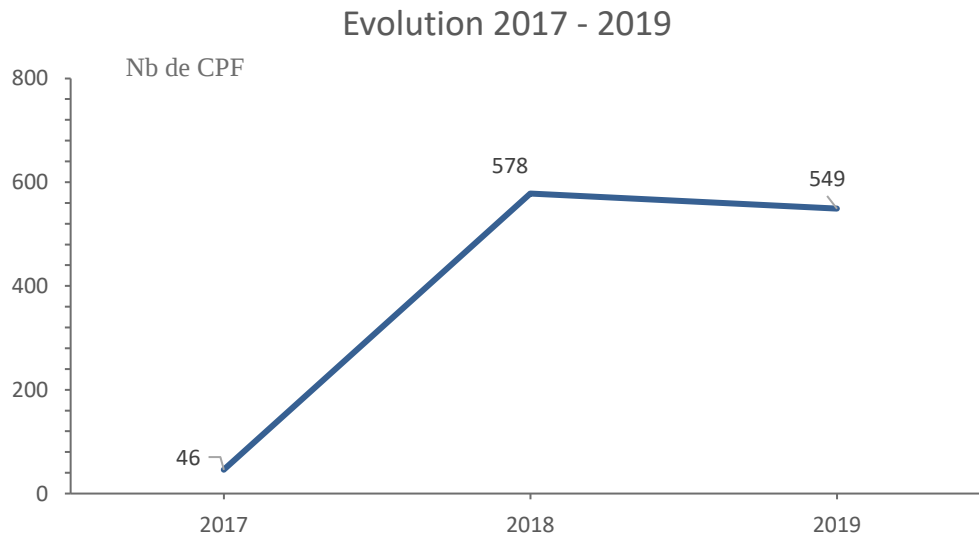
4.1 – Formation professionnelle (source OPCO EP)

Parmi les 549 CPF réalisés en 2019 (29 de moins qu'en 2018), 90 % l'ont effectué hors accord.

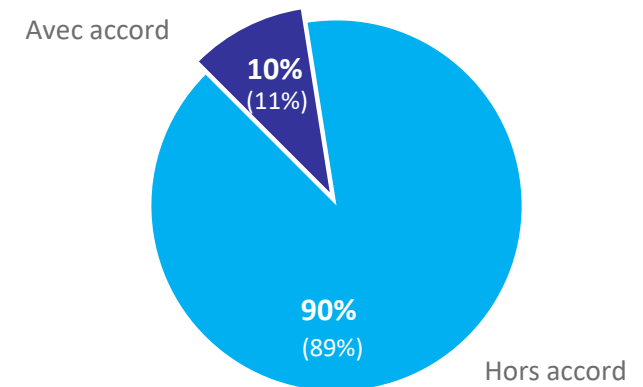
549 CPF

ZOOM SUR LES CPF

Nombre de CPF en 2019



Répartition des CPF selon l'accord



(figurent entre parenthèses les données 2018)

(source OPCO EP/Xerfi I+C)



Tous les projets de formation ne sont pas financés par l'OPCO EP (gestion en interne, autres OPCO...)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

En 2019, le nombre d'absences recensées dans la branche est de **26 550 absences soit 0,62 absence par salarié** présent en fin d'année. Le nombre d'absences par salarié est nettement supérieur dans les laboratoires de grande taille (0,86 absence par salarié pour les laboratoires de 200 salariés et plus).

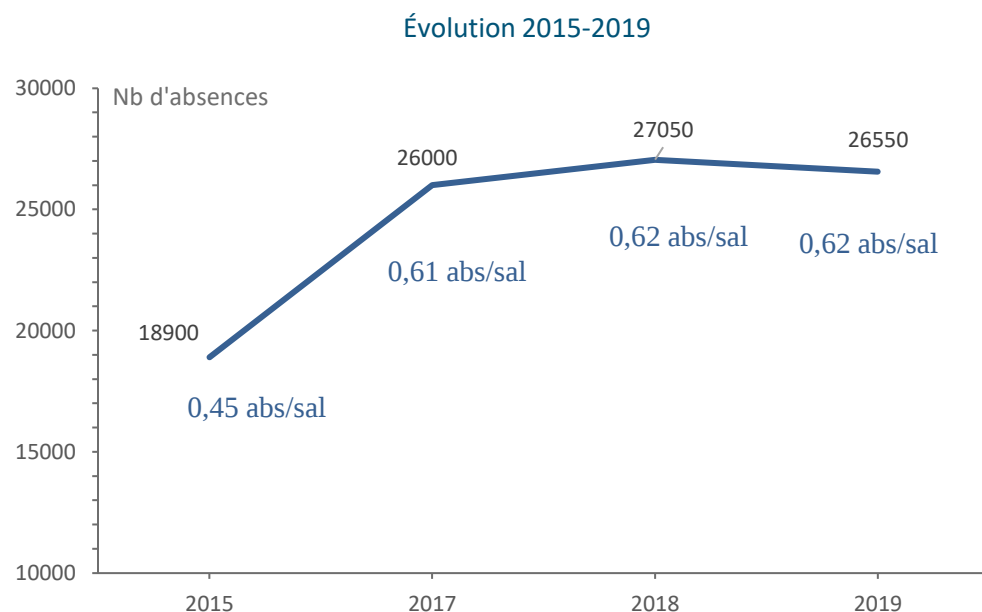
26 550 absences

Nombre d'absences en 2019

Soit **0,62 abs./salarié** au 31/12/2019

Selon la taille des laboratoires

	Absences par salarié
1 à 49 salariés	0,46 abs./sal
50 à 199 salariés	0,45 abs./sal
200 salariés et plus	0,86 abs./sal
Ensemble	0,62 abs./sal



17 950 salariés soit 14,5 % des salariés présents au 31.12.2019

Nombre de salariés concernés par au moins une absence en 2019

Soit **1,48 abs./salarié concerné**

(Rappel 2018 : 17 500 salariés soit 1,54 abs./salariés concernés)

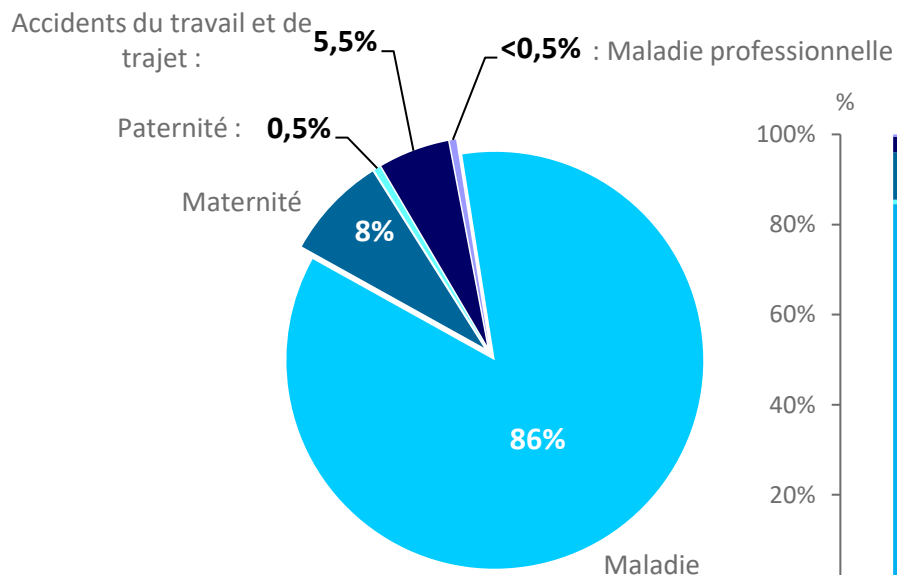


Chapitre 4. Conditions de travail et divers

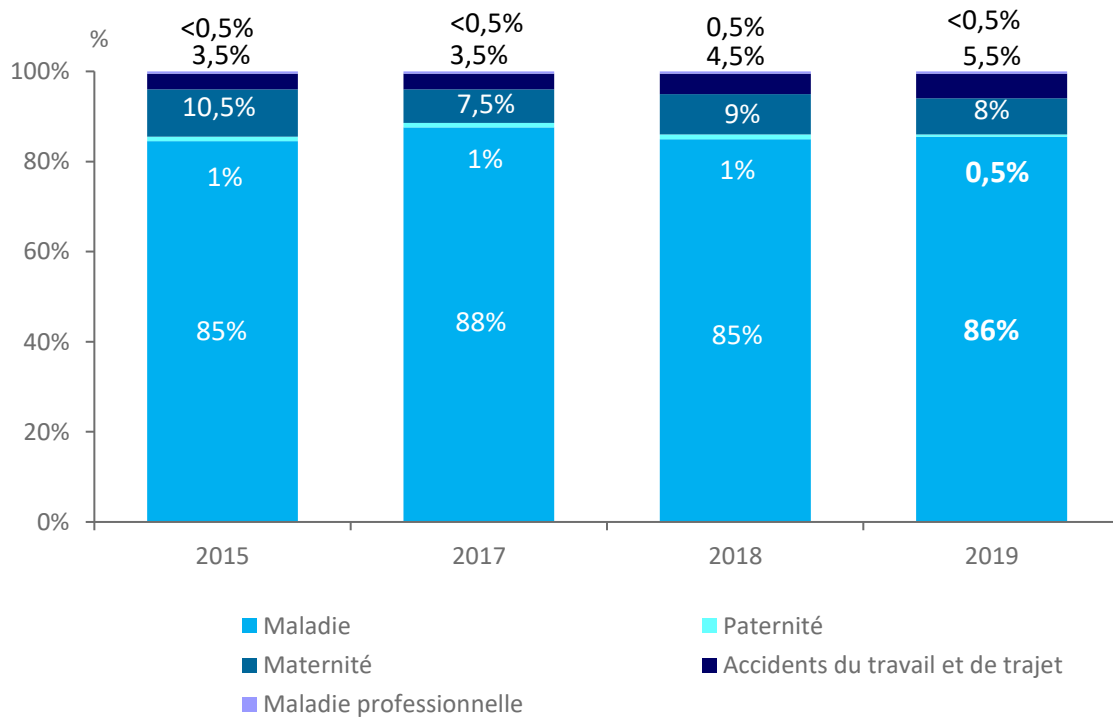
4.2 – Les absences

Parmi les 26 550 absences, 86 % sont dues à la maladie et 8 % à la maternité.

Répartition des absences selon les motifs



Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

Au cours de l'année 2019, les 26 550 absences ont représenté au total **792 000 jours d'absence**, soit une moyenne de 18,4 jours par salarié.

792 000 jours d'absence

Nombre de jours d'absence en 2019

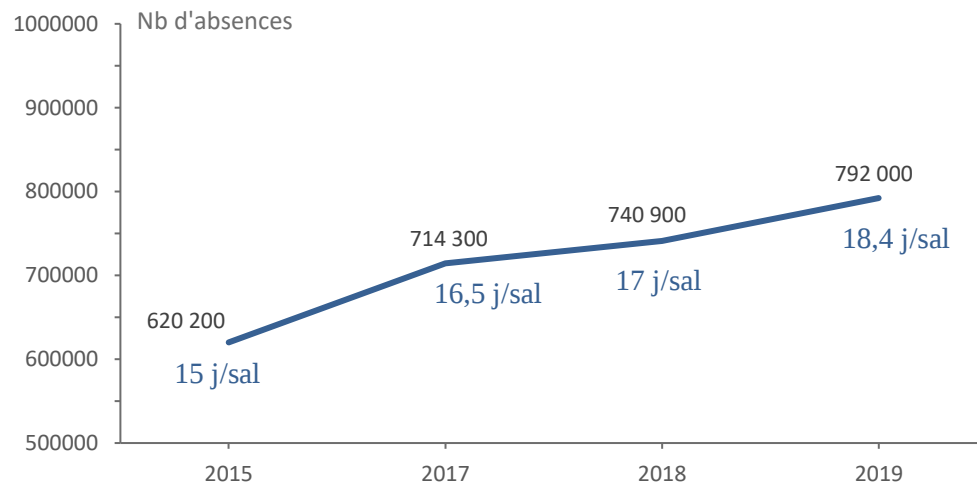
Soit 18,4 jours/salarié au 31/12/2019

Et 44,1 jours/ salarié concerné par au moins une absence en 2019

Selon la taille des laboratoires

	Jours par salarié
1 à 49 salariés	28 jours/sal.
50 à 199 salariés	16 jours/sal.
200 salariés et plus	18 jours/sal.
Ensemble	18,4 jours/sal.

Évolution 2015-2019



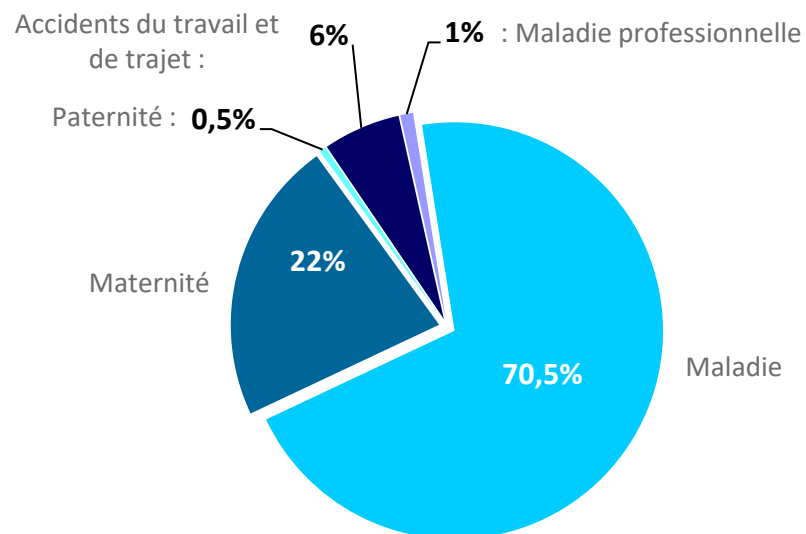


Chapitre 4. Conditions de travail et divers

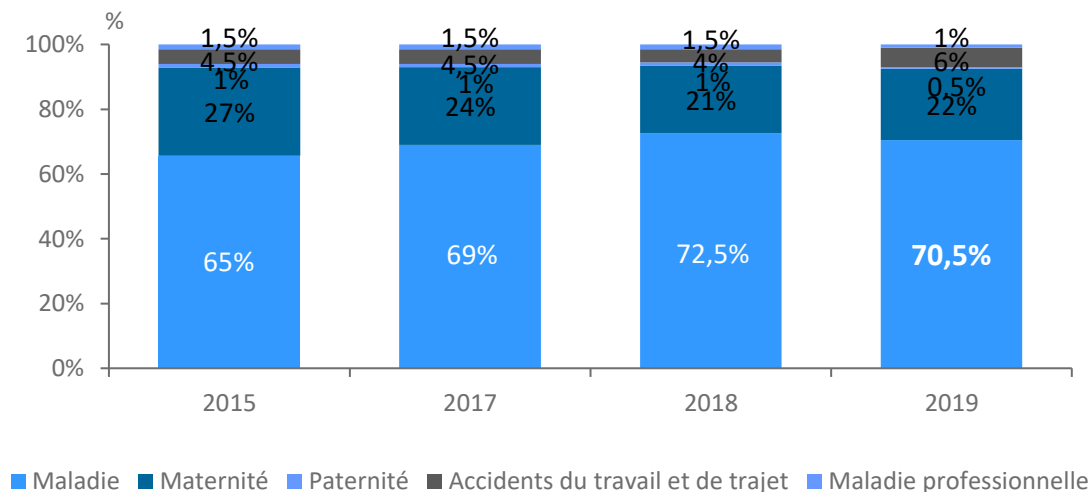
4.2 – Les absences

Plus de sept absences sur dix correspondent à des arrêts maladie (70,5 %) et plus d’une absence sur cinq à des congés maternité (22 %).

Répartition des absences selon les motifs



Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.3 – Heures supplémentaires, complémentaires et jours fériés

96 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant eu recours
aux heures supplémentaires en 2019



74 % des salariés à temps plein

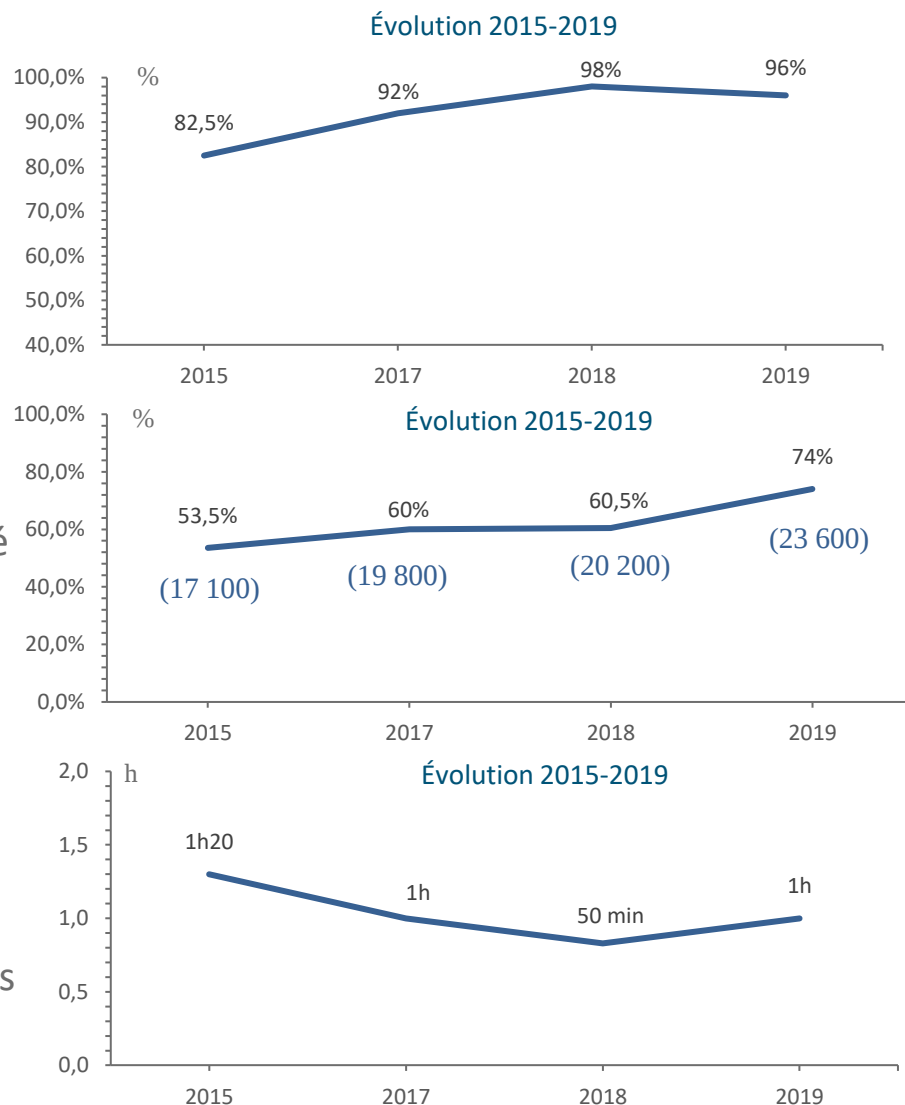
Part des salariés à temps plein ayant effectué
des heures supplémentaires

Soit **23 600** salariés à temps plein



1h00 par semaine et par salarié

Nombre d'heures supplémentaires effectuées
en moyenne par salarié concerné





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.3 – Heures supplémentaires, complémentaires et jours fériés

65 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant eu recours
aux heures complémentaires en 2019



47,5 % des salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel ayant effectué
des heures complémentaires

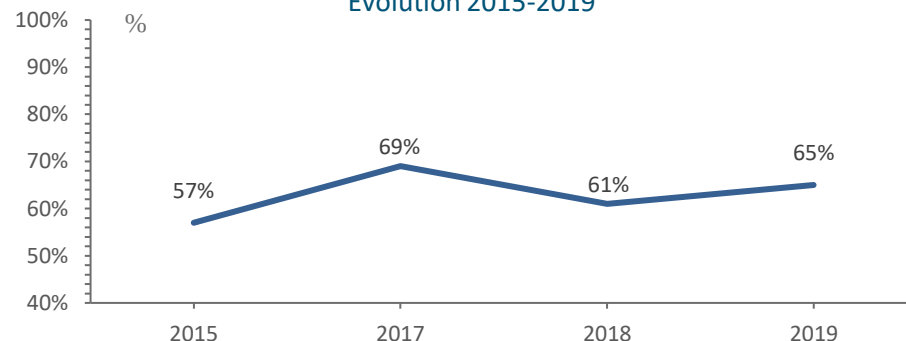
Soit 5 300 salariés à temps partiel



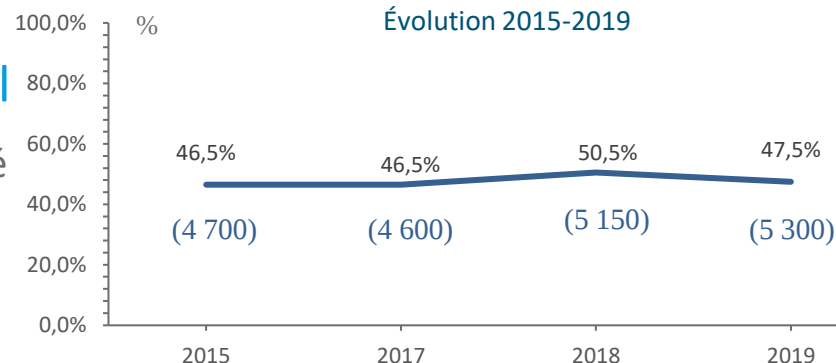
1h00 par semaine et par salarié

Nombre d'heures complémentaires effectuées
en moyenne par salarié concerné

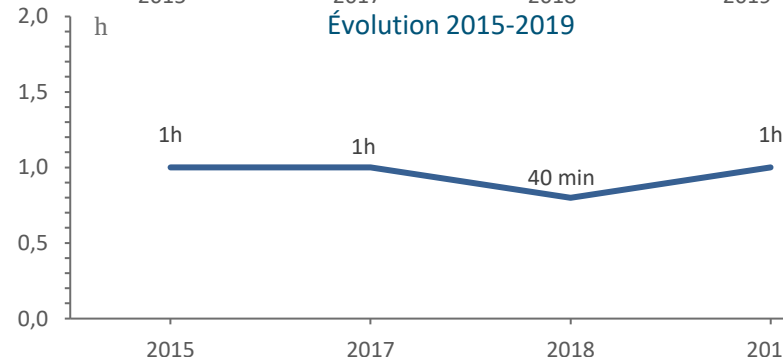
Évolution 2015-2019



Évolution 2015-2019



Évolution 2015-2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.4 – La sous-traitance

En 2019, près de **quatre laboratoires sur dix ont pratiqué la sous-traitance** (38,5 % soit -2 points à un an d'intervalle). Les travaux les plus sous-traités concernent les **transports** (59 %) et **l'entretien** (42 %).

38,5 % des laboratoires (40,5 %)

Part des laboratoires pratiquant la sous-traitance en 2019 (hors analyse)

Les travaux sous-traités (réponses spontanées)

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	20 %
50 à 199 salariés	50 %
200 salariés et plus	69 %
Ensemble	38,5 %

% de laboratoires ayant sous-traités en 2019

Transports (cours, tournées, ...)	59 %
Entretien (locaux, véhicules, espaces verts, ...)	42 %
Autres (blanchisserie, informatique, téléphonie, ...)	25 %

Figurent entre parenthèses les données 2018



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.5 – Le travail de nuit (21 heures – 6 heures)

En 2019, **54 % des laboratoires ont eu recours au travail de nuit** contre 53 % un an auparavant (+ 1 point). Cette proportion croît significativement en fonction de la taille des laboratoires. Le travail de nuit concerne 11 % des salariés, soit 4 700 salariés.

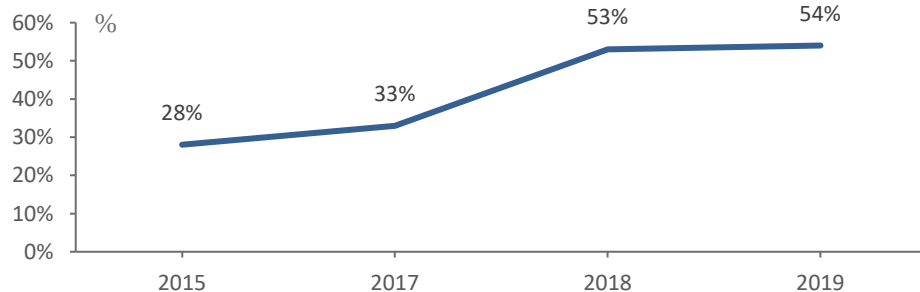
54 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant recours au travail de nuit en 2019

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	36 %
50 à 199 salariés	67 %
200 salariés et plus	94 %
Ensemble	54 %

Evolution 2015 - 2019

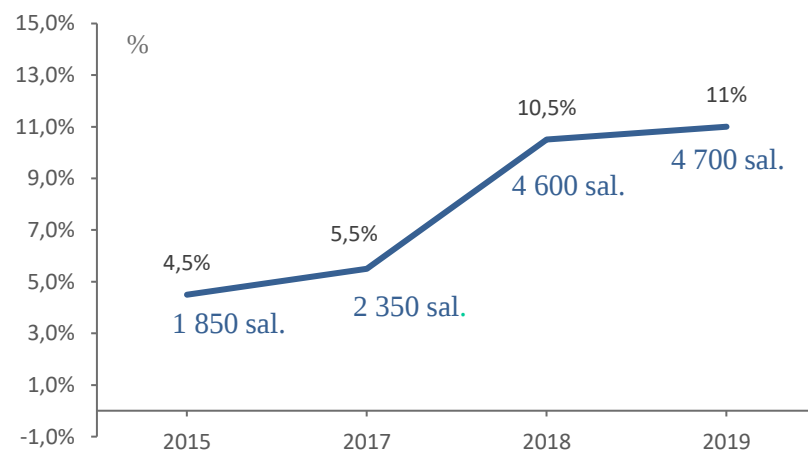


11 % des salariés

Part des salariés ayant effectué un travail de nuit en 2019

soit 4 700 salariés

Evolution 2015 - 2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.6 – Le travail du dimanche

Au cours de l'année 2019, **plus de la moitié des laboratoires (57 %) ont eu recours au travail le dimanche** contre 55 % en 2018 (+ 2 points). Comme pour le travail de nuit, le travail est plus fréquent dans les laboratoires les plus importants. Le travail le dimanche a concerné 15 % des salariés soit 6 500 personnes (1 400 salariés de moins qu'en 2018).

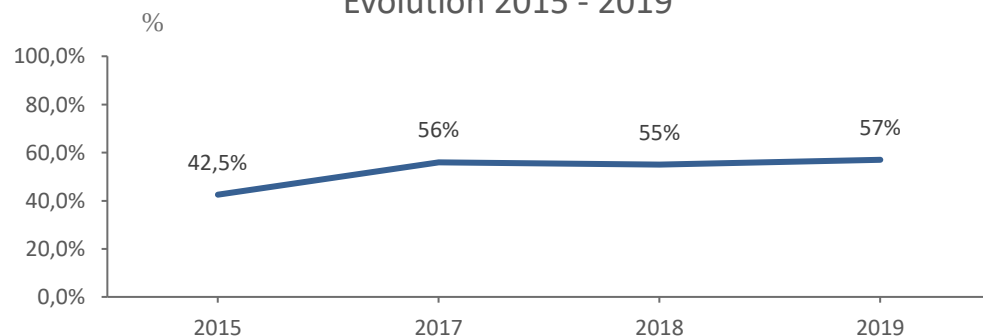
57 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant recours au travail le dimanche en 2019

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	37 %
50 à 199 salariés	72 %
200 salariés et plus	92 %
Ensemble	57 %

Evolution 2015 - 2019

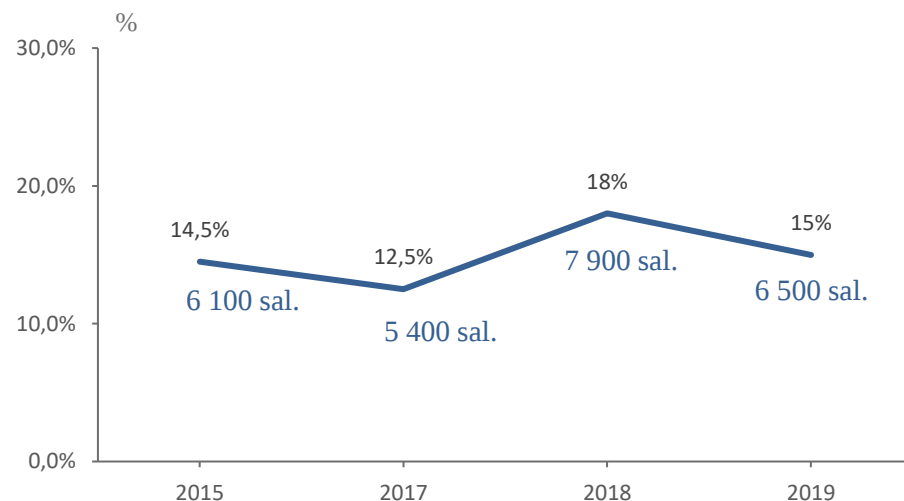


15 % des salariés

Part des salariés ayant travaillé le dimanche en 2019

soit **6 500 salariés**

Evolution 2015 - 2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.7 – Les astreintes

En 2019, près de neuf laboratoires sur dix (88 %) pratiquent les astreintes contre 87 % en 2018. Les petits et les grands laboratoires ont davantage recours aux astreintes (respectivement 92 % et 88 %). Les astreintes concernent 10 % des salariés en 2019 soit 4 300 salariés.

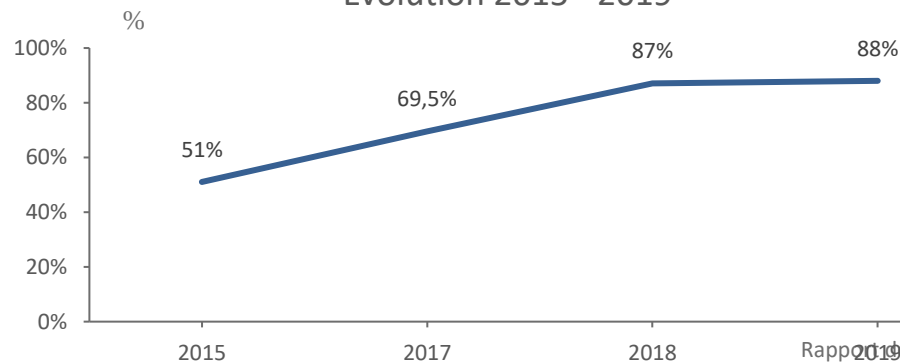
88 % des laboratoires

Part des laboratoires pratiquant les astreintes en 2019

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	92 %
50 à 199 salariés	75 %
200 salariés et plus	88 %
Ensemble	88 %

Evolution 2015 - 2019

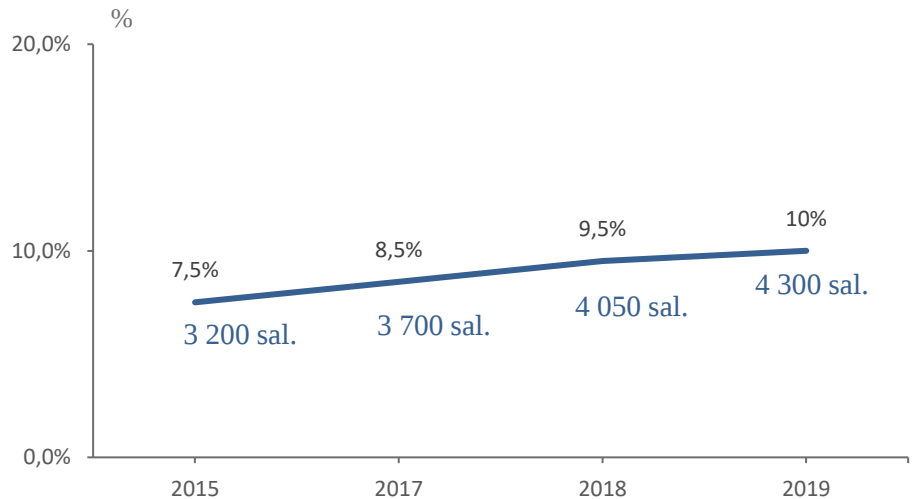


10 % des salariés

Part des salariés ayant effectué des astreintes en 2019

soit 4 300 salariés

Evolution 2015 - 2019





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.8 – Représentation du personnel

90 % des laboratoires

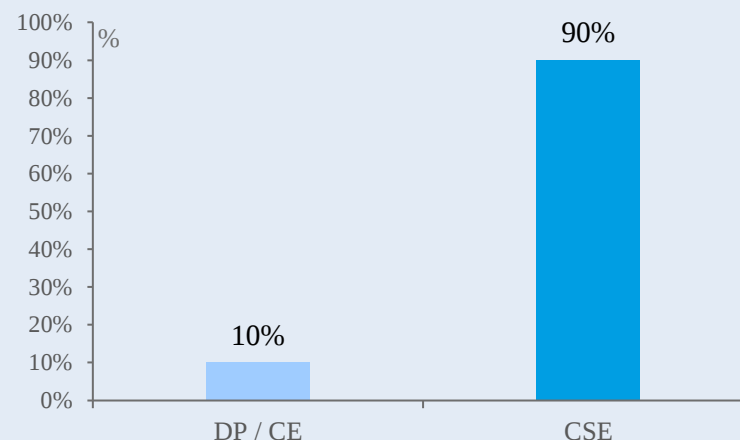
Part des laboratoires ayant des institutions représentatives du personnel en 2019

(Rappel 2018 : 86 % des laboratoires)



Zoom sur les laboratoires ayant des institutions représentatives du personnel

Répartition des laboratoires selon les institutions représentatives du personnel



35% des laboratoires

Part des laboratoires ayant des délégués syndicaux



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.9 – Entretien professionnel

51,5 % des laboratoires

Part des salariés ayant effectué un entretien professionnel en 2019
soit **22 150** salariés concernés

(Rappel 2018 : 41 % des salariés soit 17 900 salariés)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.10 – Négociation Annuelle Obligatoire

36 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant tenu au moins une Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) en 2019



Zoom sur les laboratoires ayant tenu au moins un NAO en 2019

84,5% des laboratoires

Part des laboratoires ayant abouti à un accord signé



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

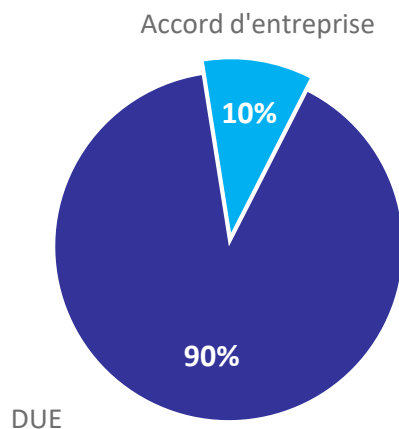
4.11 – Protection sociale

47 % des laboratoires

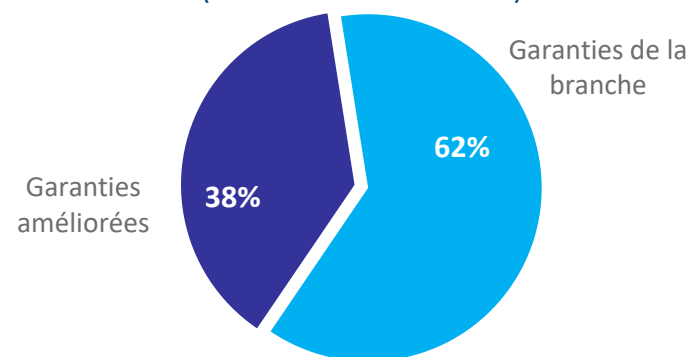
Part des laboratoires ayant choisi l'organisme assureur recommandé au sein de la branche.

Autres organismes : Harmonie mutuelle, Allianz, Filhet Allard et Cie, GAN, ...

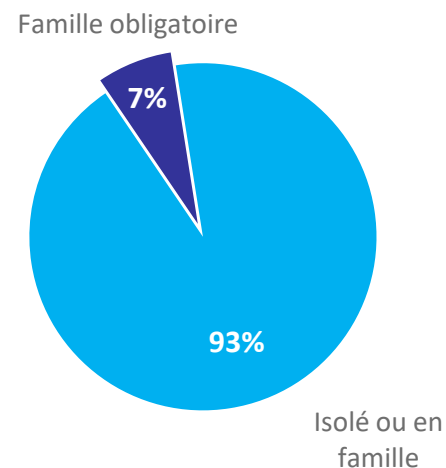
La mise en place
(en % des laboratoires)



Les garanties
(en % des laboratoires)



Le contrat
(en % des laboratoires)



Nombre de dispenses : **8000**



SYNTHESE

Partie 1. Données économiques

- 466 laboratoires en 2019 (- 12,5 % 2019/2018) et 3 631 sites (- 0,5 % 2019/2018)
- 5,55 milliards d'euros chiffre d'affaires de la profession en 2019 (+ 3 % 2019/2018)

Partie 2. Données sociales

- 43 118 salariés au 31 décembre 2019 (- 1 % 2019/2018)
 - 12 % sont des hommes et 88 % des femmes
 - L'âge moyen est de 43 ans
 - L'ancienneté moyenne est de 12,5 ans
 - 93,5 % sont en CDI, 6 % en CDD et 0,5 % autres
 - 87,5 % sont ≤ 300, 8 % > 300 à < 400 et 4,5 % ≥ 400
 - 80 % sont à temps plein et 20 % à temps partiel
 - 30 % sont des techniciens B, 26,5 % des secrétaires, 11 % des infirmiers, 10 % des techniciens A et 22,5 % autres
 - 2,8 % de salariés en situation de handicap
- 12 300 embauches et 12 650 départs en 2019
- 26 550 absences en 2019 soit 792 000 jours d'absence
- 64,5 % des salariés ont suivi une formation en 2019



Créateur de data sur-mesure

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com